

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse
ABONNEMENTS
1 an 150
6 mois 80
3 mois 45
Suisse. Fr.
Etranger. 2 50

LA LIBERTÉ

ANNONCES
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse. 20
L'Etranger. 25
Réclames. 50

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour
Canonnade intense et vifs engagements au nord d'Arras.
L'Allemagne est satisfaite du règlement de l'incident de Lausanne.

Une lutte d'artillerie extraordinairement violente est engagée en Artois, entre Lens et Arras. Les Allemands paraissent chercher à ressaisir les excellentes positions qu'ils ont perdues le long de la route Arras-Béthune...

Le communiqué français sur la situation en Albanie confirme entièrement nos suppositions. Les Bulgares sont encore sur la frontière macédo-albanaise et il n'y est pas question d'Autrichiens marchant de l'est sur Durazzo.

Le ministre italien a pris d'importantes décisions au sujet de l'Albanie. On ne les connaît pas encore, mais il semble que l'Italie va participer à la guerre des Balkans et essayer de défendre Vellona contre l'attaque austro-bulgare.

Le ministre italien a pris d'importantes décisions au sujet de l'Albanie. On ne les connaît pas encore, mais il semble que l'Italie va participer à la guerre des Balkans et essayer de défendre Vellona contre l'attaque austro-bulgare.

Voici enfin des détails offrant des garanties d'exactitude sur les circonstances de la capitulation de Monténégro. Ils arrivent du bureau de presse du quartier général autrichien.

Le commandant autrichien refusa l'armistice et fit répondre qu'il n'entrerait en pourparlers qu'après la capitulation sans conditions de l'armée monténégrine. Puis il reprit les opérations, qui aboutirent, le 13, à l'occupation de Cetigné. Le soir de cet événement,

de nouveaux parlementaires monténégrins se présentent avec la demande d'une paix honorable et une lettre autographe du roi Nicolas adressée à l'empereur-roi François-Joseph, rédigée en français, par laquelle le souverain du Monténégro sollicitait des conditions bienveillantes pour son malheureux pays.

Des détachements de cette armée n'avaient pas attendu l'achèvement des formalités pour rendre les armes, en demandant la permission de rentrer dans leurs foyers. A l'approche des Autrichiens, Cetigné avait arboré le drapeau blanc.

Les faits qui ont suivi sont connus. Le roi Nicolas et le gouvernement — ou du moins une partie de celui-ci — cédant aux remontrances de l'Entente, dont Rome se fit l'intermédiaire, révoquèrent par les déclarations que l'on sait leur consentement à la capitulation et leurs propositions de paix ; mais, comme la continuation de la résistance était impossible et qu'ils ne pouvaient arrêter le cours de la reddition, il partit pour l'étranger.

D'après certaines informations, le cabinet italien fut, de prime abord, véhémentement soupçonné par les chancelleries alliées d'avoir été au courant des projets du roi Nicolas. Il paraîtrait que les démarches des ambassadeurs français et anglais auprès de M. Sonnino, pour demander que le gouvernement royal fit revenir le beau-père de Victor-Emmanuel sur ses pas, auraient été très énergiques. Ce serait pour ne pas accrédié les soupçons d'une connivence italienne que la famille royale de Monténégro aurait choisi la France, et non l'Italie, comme séjour d'exil.

M. Gustave Hervé, qui ne manque pas toujours de clairvoyance, expose, dans sa Vieillesse, après M. Aulard dans le Journal, que les Français ont tort de croire au succès de la guerre d'usure et que ce n'est que par une grande bataille que les Alliés triompheront de leurs ennemis.

Le cardinal Mercier aurait dû prendre auprès de l'autorité allemande l'engagement de ne pas rentrer en Belgique par la France, mais de rentrer en Belgique par la Suisse et l'Allemagne.

lennelle par le sultan à qui il a remis ses lettres de créance. — Selon des renseignements provenant du Japon, des insurgés Mongols ont occupé Koshioting, dans la province de Schan Si.

Les incidents de Lausanne

L'ALLEMAGNE SE DÉCLARE SATISFAITE
L'agence Wolff publie la note suivante :
« Nous apprenons que le ministre de Suisse à Berlin s'est présenté hier, à l'office des affaires étrangères, pour faire au gouvernement impérial une communication sur la violation du drapeau du consulat allemand à Lausanne, par une foule d'ouvriers, d'écoliers et d'étudiants, en y joignant l'expression des vifs regrets causés par cet incident. Le ministre a ajouté que trois personnes ont été arrêtées et qu'une poursuite judiciaire les attend. »

Lausanne, vendredi soir, 28 février.
Sans revenir sur les incidents regrettables qui ont marqué la journée de jeudi et qui ont été relatés en détail par la Liberté de ce soir, il convient cependant de souligner le mouvement de réprobation et d'indignation qui s'est emparé de tous les citoyens quelque peu sensés. La population lausannoise, il est presque superflu de le répéter, se désolidarise complètement d'avec les auteurs inconscients, nous l'espérons, des manifestations qui se sont déroulées devant le consulat d'Allemagne et dans divers quartiers de la ville. Nous ne voulons y voir que le fait de quelques émeutiers qui ont jugé opportun d'exploiter le mécontentement latent provoqué par l'affaire et qui ont facilement trouvé une clientèle de badauds pour les suivre. C'est une manière bien singulière de seconder la tâche si délicate de nos autorités et de tranquilliser l'opinion publique déjà si nerveuse.

Quoi qu'il en soit, les belles traditions dont s'honorait à juste titre notre ville ont subi une atteinte dont le souvenir sera long à s'effacer. Les conséquences de cette « gaminerie » — y a-t-il un terme plus pertinent ? — se répercuteront sur l'ensemble de la population, dont je vous ai dit l'opinion. Le malaise dont nous souffrons n'a fait qu'empirer et il ne sera que plus difficile de ramener le public à une conception plus saine des obligations que nous impose notre neutralité.

Ce matin est arrivé de Morat, où il tenait garnison, le bataillon de landwehr 123, commandé par le major Josselve. Une foule considérable s'est portée à sa rencontre et les soldats, superbement d'allure, ont défilé, à midi, sur la place Saint-François, au milieu des applaudissements frénétiques de la population. De la gare centrale à la caserne, le drapeau a été l'objet d'ovations impressionnantes. En appelant la troupe à Lausanne, le Conseil d'Etat a donné aux citoyens une belle occasion de manifester leur patriotisme. Pendant ce temps, la municipalité lançait une proclamation invitant au calme et interdisant les attroupements et les cortèges. D'autre part, M. Decoppet, président de la Confédération, devait avoir, cet après-midi une entrevue avec le Conseil d'Etat.

Une foule compacte a circulé sur le Grand-Pont à partir de six heures. La rue Pichard est gardée par un peloton de gendarmes qui monte la garde devant le consulat d'Allemagne. Dans la soirée, une compagnie du bataillon 123 a reçu la consigne d'assurer le bon ordre aux abords du consulat. Les deux extrémités du Grand-Pont sont barrées par une haie de soldats, baïonnette au canon. Les gens ne sont autorisés à circuler que par petits groupes. Parfois retentissent quelques cris et divers chants nationaux. Les attroupements composés en majeure partie de curieux grossissent sans cesse et, Place Bel-Air, on a recours, pour les dissiper, aux hydrants.

Comme la Liberté l'a annoncé, le personnage qui a enlevé le drapeau allemand est un nommé Hunziker, un Argovien, employé de la maison Bonnard depuis quelques années. Il ne semble pas qu'il se soit rendu compte de la portée de son acte — ce qui est triste, mais n'entraîne en aucune mesure sa responsabilité. Ajoutons que cet individu a pris la fuite. Le bruit court qu'il aurait franchi la frontière dans la matinée. A l'instant où j'écrivais ces lignes, la foule n'est pas encore dispersée et, sur le Grand-Pont, un commandant de compagnie, pour réchauffer ses hommes, leur fait faire des pas de course et des manèges d'arme. A.-J. R.

humiliante et contraint nos magistrats à des démarches qui n'ont rien de flatteur pour notre amour-propre.

Les attroupements, les manifestations bruyantes de la nuit passée jettent un vil discrédit sur la ville de Lausanne et pourraient avoir des suites déplorable. Notre ville doit revenir aux traditions d'ordre et de décence dont elle s'honore. Des mesures énergiques ont été prises pour éviter le retour d'incidents regrettables. Nous espérons que le bon sens et le patriotisme de notre population les rendront inutiles. Tout attroupement, tout cortège, sont rigoureusement interdits. Toute personne qui refusera d'obéir aux agents de l'autorité sera immédiatement arrêtée et déferée à la justice. Nous faisons appel au calme et à la dignité de notre population.

Municipalité de Lausanne.

SOIRÉE MOULÈUSE
Vers 9 heures, hier soir, l'agitation a recommencé. Dès 8 heures et demie, la rue Pichard, où est le consulat d'Allemagne, avait été barrée. A chacune de ses extrémités, des gendarmes placés en ligne empêchaient de passer. Aux environs de 9 heures, la foule se massa au haut du Grand-Saint-Jean, sur la place et la place Saint-Laurent. On manifesta à nouveau par des cris divers. M. le colonel Banchod décida de faire descendre en ville le bataillon 123, consigné à la caserne. A 9 h. 15, la première compagnie quitta la Pontaise, suivie, à cinq minutes d'intervalle, par les trois autres. Entre temps, on fit appel à toutes les réserves de la police et de la gendarmerie qui furent placées au haut de la rue Pichard. En ligne, les représentants de la force publique exécutèrent une vigoureuse charge, couronnée d'un plein succès. Dès ce moment, la foule fut repoussée devant l'église Saint-Laurent. La troupe, à ce moment, arriva sur les lieux. Les compagnies, sous les ordres de leur capitaine, s'occupèrent de débarrasser les rues des curieux qui les encombraient. Dès ce moment, les badauds disparurent peu à peu et le calme fut rétabli dans le quartier.

A 10 heures du soir, un cortège, se composant en majorité de jeunes vaourins, fut signalé aux Mousguines, se dirigeant vers le domicile du consul d'Allemagne. Mais les manifestants se heurtèrent à une compagnie de soldats. Une charge exécutée dans toutes les règles les dispersa. Ils se reformèrent pour se rendre en ville et arrivèrent au Grand-Pont en chantant. On décida alors de faire évacuer le Grand-Pont. Une compagnie de soldats barra l'issue du côté de la Banque fédérale, pendant qu'une autre, au pas de charge, refoula le public jusqu'à l'extrémité du Pont, du côté de Bel-Air.

Voyant toutes les issues gardées par la force armée, quelques manifestants descendirent l'avenue de Bel-Air. Une surprise leur était réservée. De la rue Pichard, des pompiers, qui avaient installé des hydrants, les arrosèrent avec abondance. Cette petite opération, renouvelée à plusieurs reprises, obtint un excellent résultat. A minuit, la foule diminua petit à petit, mais le calme ne fut tout à fait rétabli que vers une heure du matin.

NOUVEAUX COMMENTAIRES

La Revue de Lausanne consacre aux déplorables événements de jeudi le commentaire suivant :
« Sur la cause de ces manifestations regrettables à tous égards, il n'y a pas deux explications possibles : ils sont dus à l'excitation qui règne à peu près depuis le commencement de la guerre dans une grande partie de la population et que l'affaire des colonels Egli et de Wattenwyl a poussée à son paroxysme. A cela doit s'ajouter, comme dans tous les cas de ce genre, partout et en tout temps, la collaboration de ces éléments dont on retrouve la main chaque fois qu'il y a des causes ou des occasions de désordre. »

« Les émeutes qui ont commis l'acte déploré à Lausanne par toutes les personnes sensées ne paraissent pas avoir réfléchi un instant aux déplorables conséquences qu'il leur avait coûté pour le pays. Ils ont mis nos magistrats fédéraux, cantonaux et communaux dans l'humiliante et pénible nécessité d'aller présenter des excuses aux représentants à Lausanne, à Berne et à Berlin, du gouvernement offensé. Ils nécessitent une enquête pénale qui se terminera par des condamnations probablement sévères. Ils nous attirent dans le reste de la Suisse un blâme général. Et à qui ont-ils rendu service ? A personne. Pour donner une satisfaction violente à des sentiments personnels, ils ont causé à leur pays un gros préjudice. Et espérons qu'il n'en résultera rien de plus grave. Nous vivons dans une époque où l'on peut prévoir et calculer toutes les conséquences de faits pareils. »

fait aucune idée. Dans un moment pareil, il nous paraît que le devoir urgent de tous les bons citoyens, de tous ceux qui ont quelque action sur l'opinion publique, est de s'efforcer de modérer celle-ci, non pas seulement par des exhortations souvent vaines, mais par l'exemple et par tous les moyens propres à ramener un peu de calme dans les esprits. S'il n'en est rien, nous craignons que les incidents d'hier ne soient ni les derniers, ni les plus fâcheux.

La Feuille d'avis de Vevey :
« Ces faits sont blâmables au premier chef ; les citoyens sérieux ne peuvent les approuver ; nous regrettons que la jeunesse scolaire et universitaire y ait pris part et nous reconnaissons qu'il y avait dans la foule des étrangers qui ont manifesté et des petits voyous absolument méprisables. »

La Gazette de Lausanne :
« Nous tenons les faits que nous venons de narrer pour hautement blâmables, indépendamment de la culpabilité pénale de leurs auteurs. »

La Nouvelle Gazette de Zurich :
« Les excès de la populace lausannoise sont absolument incompréhensibles pour le reste de la Suisse. L'émotion suscitée dans la population vaudoise par la désagréable affaire des colonels, si profonde qu'elle ait pu être, aurait plutôt dû se traduire par une manifestation patriotique devant les fenêtres de la Gazette de Lausanne et de M. Secrétan, dont les mérites insoupçonnés dans l'éclaircissement de l'affaire des colonels ont été révélés par une récente interview du Journal de Paris. Voilà ce qu'on aurait attendu plutôt qu'une démonstration devant le consulat d'Allemagne. Mais on se souvient que la Gazette de Lausanne, qui ne croyait jamais s'en être donné assez dans l'affaire des colonels, a fait entendre qu'on pourrait prendre exemple sur la façon de procéder des Etats-Unis à l'égard de certains attachés militaires étrangers et leur appliquer un traitement analogue. L'idée que M. Secrétan et la Gazette de Lausanne avaient développée dans une forme élégamment hypothétique, la populace irresponsable l'a traduite en actes. »

« La Gazette de Lausanne se défend d'avoir émis la suggestion qui lui est reprochée. »

L'Opinion publique du pays se joint à l'expression du regret des autorités pour l'offense faite à une nation amie de la Suisse. A ce sentiment se joint celui de l'indignation à la pensée que de pareils désordres puissent se produire dans une ville suisse. Les autorités ont fait aussitôt ce qui dépendait d'elles pour réparer le mal. Mais il en restera un dommage pour la Suisse : de pareils excès font courir au pays le danger de se voir plongé dans le malheur. Les coupables immédiats seront punis. Mais il faudra en venir à atteindre les responsables indirects, ceux qui portent la culpabilité morale de ces désordres, en semant l'esprit d'où ils procèdent. Asses d'avertissements ont été donnés en vain ; il faut quelque chose de plus. La gravité de la situation l'exige. »

Un conte de Barbe-Bleue

Le Matin, de Paris, qui sait pouvoir faire fond sur la crédulité illimitée d'une certaine catégorie de ses lecteurs et qui n'a jamais reculé devant le ridicule ou l'infamie, a publié, il y a quelques jours, une ténébreuse histoire à la Ponson du Terrail, où il est raconté qu'un jeune officier autrichien, engagé dans un roman avec une archiduchesse, aurait été allié à Lucerne dans un quel-que-organisé par M. le baron de Gagen, ministre d'Autriche-Hongrie à Berne. Là, le jeune officier aurait été proprement expédié ad patres. Le Matin accumule les dates et les noms pour donner de la vraisemblance à son histoire, qu'il tient, dit-il, d'un « prisonnier ». On sait qu'il est de mode aujourd'hui d'invoquer comme source de tous les contes bleus les révélations d'un prisonnier de guerre. Le nouveau ragot appréhendé par le Matin prend rang dans la trop longue série des inventions inopines que ce journal a déjà servies à ses lecteurs. Le Matin ne pouvait mieux réussir à se couvrir de ridicule et de honte qu'en s'attaquant à la personne de M. le baron de Gagen, un diplomate qui s'est acquis par la noblesse de son caractère, le respect et les sympathies de tous ceux qui ont l'honneur de le connaître.

L'affaire Egli-Wattenwy

Une affaire Langie ?

On nous écrit de Berne : Dans le flot des divulgations qui ont eu lieu autour de l'affaire des deux colonels, le nom de M. Langie (non Langy) a été prononcé à tout moment. Il s'agit d'un spécialiste en écritures secrètes, engagé au grand état-major pour déchiffrer les dépêches. Au civil, M. Langie est bibliothécaire-archiviste de la faculté libre de théologie de Lausanne.

M. Philippe Godet a raconté dans les Débats avec force détails comment M. Langie a été le véritable dénonciateur des faits imputés aux deux colonels. En cela, M. Langie a rempli sans doute un devoir de conscience. Mais il y a autre chose, et il est possible qu'il en résulte une nouvelle affaire, l'affaire Langie.

Dans une polémique contre M. Secrétan, la Zürcher Post passe, dans son numéro de vendredi matin, une question intéressante. M. Langie n'a-t-il pas, demandé le journal züricois, dénoncé l'état-major suisse, par deux lettres anonymes, à la légation d'un Etat belligérant ?

Voici ce qui en est. M. Langie a envoyé, en effet, deux lettres anonymes à la légation de Russie à Berne. Dans la première lettre, il disait à peu près : « Votre chef pour le chiffage des dépêches a été découvert; changez de système ! » Dans la seconde lettre, anonyme aussi, M. Langie disait que les Russes devaient faire attention au déchiffrement possible de leurs dépêches venant du Nord, et il ajoutait : Mais n'en voulez pas à mon pays et comme confirmation rassurante que vous êtes d'accord avec moi, publiez un avis mortuaire en langue russe dans le Journal de Genève (un jour déterminé).

En effet, le Journal de Genève publia l'avis mortuaire convenu (annoncé d'un décès imaginaire, naturellement) et même il le publia deux fois !

Cela touche au roman... Cependant, il y a un côté très grave. Est-ce M. Langie ne s'est pas rendu coupable, par les deux lettres anonymes, d'une action punissable ? Toute la manière de procéder du malheureux bibliothécaire trahit, certes, beaucoup de gaucherie et un peu de naïveté; peut-être a-t-il osé conjurer de cette manière une méchante affaire qu'il voyait imminente. Mais ces agissements sont condamnables et la justice militaire aura, en pleine connaissance de cause, à se prononcer sur la question si, oui ou non, l'instruction pénale ne doit être étendue à la personne de M. Langie.

Mise au point

On nous écrit de Berne : Différents journaux se livrent, jour pour jour, aux plus vives récriminations au sujet du fait que les deux colonels jouissent encore de leur liberté et ne sont pas écroués depuis longtemps. Il faut constater une fois pour toutes que ces attaques n'atteignent nullement ni le général ni le Conseil fédéral. La mesure réclamée avec tant d'insistance est de la compétence du juge d'instruction. Celui-ci n'étant autre que M. le colonel Dubuis, il apparaît que la méfiance qu'on exprime n'a aucune raison d'être !

Les colonels aux arrêts

Le colonel Egli et le colonel Wattenwy, sont consignés chez eux depuis mardi par ordre du juge d'instruction. Ce qui a fait croire le contraire, c'est que, lundi soir, au sortir de son audilium, le colonel Egli a reçu la permission de prendre quelques livres chez son libraire. Dès lors, il n'a pas quitté les arrêts et n'a eu aucune communication avec le colonel Wattenwy. Le téléphone a été occupé chez lui, il a été maintenu provisoirement chez le colonel Wattenwy, dont la femme est d'urgence malade.

C'est le colonel Boffi, conseiller aux Etats, qui sera, dit-on, le défenseur de M. Egli devant le tribunal militaire.

M. le colonel Dubuis, juge d'instruction, était hier à Lausanne, où il a procédé à divers interrogatoires.

Il est peu probable que l'instruction de l'affaire puisse être close avant le milieu de la semaine prochaine.

QUESTIONS FISCALES SUISSES

Dans une conférence donnée à la Société des commerçants de Zurich, M. Billeter, président de la municipalité zuricoise, a traité des problèmes financiers qui se posent à la Confédération. Il a dit qu'il ne faut pas trop tabler sur les douanes, quoique, à son avis, leur rendement doit s'accroître après la guerre plus rapidement qu'on ne pense. Si l'on est trompé en bien de ce côté, il faudrait affecter le surcroît de recette à l'extinction de la dette.

M. Billeter n'est pas irréductiblement hostile à l'idée d'un impôt fédéral direct. Mais il pense que le plus facilement accepté serait un impôt de guerre, dont le produit serait employé à subvenir aux charges du budget militaire.

M. Billeter a envisagé aussi le renouvellement de l'impôt de mobilisation et l'institution d'un impôt fédéral sur les successions. Il est partisan du monopole du tabac, sur lequel il estime qu'il n'y a pas à tergiverser. Enfin, il a signalé comme matières imposables l'alcool et les billets de change.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Les conversions dans l'Erythrée, 26 janvier. Le Vicaire apostolique de l'Erythrée, Mgr Camille Carrara, de l'Ordre des Capucins (ressortissant de notre province), écrit au Journal l'Eco qu'on remarque, dans la Colonie, un large et sincère mouvement de conversion. Dans sa dernière tournée, Mgr Carrara a administré le baptême à 222 adultes; 250 adultes reçurent ce sacrement des mains des missionnaires de Keren. Mgr Carrara fait appel à la générosité des catholiques pour les besoins de la Mission, qui sont grands, car dans la contrée règne une misère extrême.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 27 janvier

Communiqué français d'hier vendredi, 28 janvier : En Artois, au cours de la nuit, nous avons fait jouer un canonnet à l'est de Neuville-Saint-Vaast. Deux tentatives d'attaques allemandes à l'ouest de la route d'Arras à Lens ont été repoussées. Entre l'Oise et l'Aisne, notre artillerie a fait sauter un dépôt de munitions près de Puisseulieu. Rien à signaler sur le reste du front, sauf quelques tirs sur des troupes ennemies à l'ouest du bois Le Prêtre et dans la région du Ban-de-Sapt.

Communiqué allemand d'hier, 28 janvier :

Dans le secteur de Neuville, des attaques des Français à coups de grenades à main ont été repoussées avec de grandes pertes pour eux. Un de nos entonnoirs est resté aux mains de l'ennemi. Le butin du 26 janvier s'est accru de quatre mitrailleuses et de deux catapultes. Nous avons répondu aux fréquents bombardements par les Français de localités situées en arrière de notre front, en tirant sur Reims. A la hauteur 285, au nord-est de La Chaulade, nos troupes ont, après un combat, occupé un entonnoir dû à une explosion de l'ennemi.

Journée du 28 janvier

Communiqué français d'hier vendredi, 28 janvier, à 11 h. du soir :

En Artois, la lutte d'artillerie est particulièrement intense. L'ennemi a dirigé successivement des attaques sur des points divers du front : à l'ouest de la cote 140, au sud de Giencych, après une série d'explosions de mines, il est parvenu à prendre pied dans quelques éléments de tranchées avancées.

Une autre attaque dirigée au même moment sur nos positions, dans le voisinage du chemin de Neuville à La Folie, a été complètement repoussée.

Une troisième attaque, qui a été préparée à la même heure sur nos ouvrages au nord de Roclincourt, a été arrêtée par notre feu d'artillerie et notre fusillade. L'ennemi n'a pas pu sortir de ses tranchées.

Enfin une quatrième attaque sur la route Saint-Laurent-Saint-Nicolas, au nord-est d'Arras, a subi un échec complet.

Au sud du chemin de Neuville à La Folie, nous avons repris dans la matinée le nouvel entonnoir, après une lutte très vive, et repoussé une contre-attaque violente de l'ennemi. Il se confirme que, dans cette région, au cours des actions précédentes, l'ennemi a subi de fortes pertes; on a compté 150 cadavres allemands dans l'entonnoir repris par nous.

Vers Arras et au sud de cette ville, bombardement intense de nos positions sans attaque d'infanterie. Nos batteries ont contre-battu énergiquement l'artillerie ennemie.

Entre la Somme et l'Oise, nos canons de tranchées ont bouleversé des ouvrages de l'adversaire et démoli un observatoire au sud-est de Lassigny.

Dans les Vosges, notre artillerie a effectué des tirs efficaces sur Stocka-Stosswihr.

En représailles du bombardement effectué le 25 janvier par un zeppelin sur les villages de la région d'Epervain, un de nos dirigeables a bombardé Fribourg-en-Brisgau dans la nuit du 27 au 28. Dix-huit obus de 155 et 20 obus de 90 ont été lancés sur la gare et des établissements militaires qui ont subi d'importants dégâts.

FRONT BALKANIQUE

L'armée serbe

Paris, 28 janvier.

Communiqué français d'hier soir, vendredi, 28 janvier : La retraite des contingents serbes demeurés en Albanie se poursuit avec plein succès et sans incidents notables. Elle est singulièrement favorisée par une amélioration de la température et la construction de ponts que la mission britannique a établis sur les rivières principales. Des dépôts de vivres sont organisés le long de la route de retraite.

Les canons et caissons de munitions laissés par les armées serbes à Saint-Jean de Medua ont été enlevés par des chafuteurs français et transportés à Brindisi.

Les embarquements de troupes serbes se poursuivent régulièrement.

Les Austro-Hongrois, dont les forces principales occupent Scutari et Bojana, ont poussé leurs éléments avancés jusqu'à Saint-Jean de Medua.

L'armée bulgare

Paris, 28 janvier.

Communiqué français d'hier soir, vendredi, 28 janvier : La situation est inchangée depuis un mois. Un détachement bulgare occupe Dibra. Une brigade de réserve est à Struga, au nord du lac d'Ohrida.

Désarmement des Monténégrins

Vienne, 28 janvier.

Communiqué austro-hongrois : Nos troupes ont maintenant occupé aussi la région de Gusiine. Là encore, elles ne se sont heurtées nulle part à de la résistance. Le désarmement de l'armée monténégrine approche de sa fin.

Lyon et le roi de Monténégro

Milan, 28 janvier.

Le correspondant du Corriere della Sera a reproduit une information de Lyon au Matin, suivant laquelle un membre de la famille royale du Monténégro aurait déclaré que le climat de

la ville de Lyon ne convient pas à la famille royale.

En conséquence, on croit que le roi quittera prochainement la ville afin de se rendre dans une autre localité.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Rome, 28 janvier.

Communiqué italien du 28 janvier : Le soir du 27, dans le haut Isonzo, après une violente préparation par l'artillerie, l'ennemi, en force, a tenté de nous déloger de nos positions menaçantes sur le petit Javorcek. Repoussé une première fois, il a renouvelé son attaque une seconde et une troisième fois avec des troupes fraîches, mais il a été constamment repoussé et a subi de graves pertes. Finalement, il a pris la fuite.

Sur les hauteurs, à l'ouest de Goritz, nos troupes ont récupéré une partie du terrain abandonné dans la nuit du 24 au 25 janvier et s'y sont établis solidement. Dans cette zone, il y a eu, hier seulement, un duel d'artillerie, des rafales de mitrailleuses et un échange de bombes.

Les pertes anglaises

Londres, 28 janvier.

A la date du 9 janvier, les pertes anglaises étaient : En France : 87,288 tués, 259,207 blessés et 54,085 manquants. Aux Dardanelles : 28,200 tués; 178,095 blessés; 11,350 manquants. Sur les autres fronts : 12,070 tués, 19,950 blessés; 2,757 manquants.

La Suède menaçante

Milan, 28 janvier.

Le correspondant spécial du Corriere della Sera à Pétrograd annonce que toute la presse russe commente la déclaration faite au Parlement suédois par M. Hammerskjöld, président du conseil.

Les journaux disent qu'on peut déduire de ce discours que la Suède considérerait comme un casus belli toute atteinte portée à son indépendance économique et commerciale.

La Perse pour les Alliés

Athènes, 28 janvier.

A la suite des succès des Russes dans le Caucase, la Perse a décidé de se ranger aux côtés de l'Entente.

Discours du président des Etats-Unis

New-York, 29 janvier.

Havas. — Dans le discours qu'il a prononcé devant les hommes d'affaires de la cité, M. Wilson a dit notamment : « J'ai cherché à maintenir la paix contre une opposition très vive et parfois très injustifiée. Je serai toujours prêt, et n'importe quel moment, à employer tous les moyens en mon pouvoir pour éviter une catastrophe telle que la guerre. Il y a toutefois quelque chose que les Américains préfèrent à la paix, ce sont les principes sur lesquels repose leur vie politique. Ils sont constamment prêts à prendre les armes pour défendre leur honneur. Ils ne recherchent jamais un conflit, mais ils ne fléchiront pas non plus par pusillanimité. Il est impossible de pouvoir dire que les relations internationales de notre pays seront maintenues. En de telles circonstances, je ne pouvais rester silencieux et laisser croire au pays que demain est aussi sûr qu'aujourd'hui. L'Amérique ne sera jamais l'agresseur et elle ne convoite nullement le monde entier. »

New-York, 29 janvier.

Havas. — La Tribune de Washington attribue une grande importance aux discours prononcés par M. Wilson à New-York, dans lequel le président a dit qu'il ignore quel sera le sort que réservent les relations internationales. Le journal estime que c'est là un avertissement direct adressé à M. Bernstorff par le gouvernement.

Il y a une année

29 janvier

Avance allemande en Argonne (bols de la Grurie).

30 janvier

En Prusse orientale, développement de l'offensive russe contre le front Tikit-Lusberg. — A la suite d'un nouveau fléchissement du front turc d'Arménie et de Perse, les Russes entrent à Tabriz. Apparition d'un sous-marin allemand dans la mer d'Irlande.

Echos de partout

FLORAISONS ANORMALES

Du Journal des Débats : La douceur particulière de la température jusqu'à aujourd'hui, après quelques jours de froid en novembre, a sérieusement désorientés les plantes. Elles se croient au printemps, et des arbres fruitiers ont été signalés en fleurs (des pruniers en particulier aux environs de Paris). Des arbres fruitiers en fleurs au mois de janvier, cela ne se voit pas souvent. On a pu en voir en novembre 1913, avant les froûds, et au cours d'un automne exceptionnel.

En 1912, encore, on a vu la treille en fleurs à Semur, et le fraisier et le pêcher en fleurs dans l'Hérault, au mois de janvier; à la même époque, on a pu voir des rosiers, coquelards, géraniums en fleurs en Picardie; mais le 27, la gelée survenait et l'hiver commençait. Recomencera-t-elle, cette année, en février, après avoir fait une fausse entrée en novembre ? Nul ne le sait.

Mais on sait que les exemples d'arbres en fleurs au mois de janvier sont très rares. M. de Boisville, dans sa Météorologie de Grégoire de Tours, en cite deux : en 582, il y eut des fleurs aux arbres en janvier; en 584, des roses en janvier. En 1483, les arbres fruitiers fleurirent en décembre, et la vigne en février. Les vendanges eurent lieu en juillet. En 1258, dit un chroniqueur anonyme cité par Dom Bouquet d'après Duchausoy, Météorologie du département de la Somme, Société Linéenne du nord de la France, « fut le temps si doux et soteif que en tout

l'iver ne gela que deux jours. Oû mois de janvier trouvoit-on les violettes et les fleurs de fraisières, et étoient les pomniers tous blancs fleuris ».

En 1538 et 1572, des arbres furent également en fleurs en janvier. Dans ses Phénomènes météorologiques et variations atmosphériques, M. Louis Duval, l'archiviste de l'Orne, relate que, en 1660-1661, décembre et janvier furent si chauds qu'à la Chandeleur tous les arbres « de fruits à pierre » étaient en fleurs. Mais avril et mai, pluviés et froids, gâtèrent tout. Cela pourra bien arriver aussi pour des printemps de 1918, empressés à fleurir en janvier. Rien ne sert de courir...

La floraison précoce n'est d'ailleurs pas spéciale aux environs de Paris; en Loiraine, dans la vallée de la Moselle, on a signalé, le 1er janvier, comme étant en fleurs, dans certains coins privilégiés, bien entendu, la violette, la primevère, la pâquerette, la giroflée, la corbeille d'argent, la pensée, la renouée.

Au bois de Boulogne on peut voir le sureau, toujours pressé, le troène et le saule verdoyants, et le 27 décembre un correspondant de La Nature (6 janvier), M. H.-O. Forbes, a rencontré, en Angleterre, une bande de 20 hirondelles.

NOT DE LA FIN

— Mon auto est tombée dans la rivière, au fond... — C'est une grosse perte, mais ce n'est pas ce qu'on appelle « une perle sèche » !

POINTES SÈCHES

Connaissiez-vous rien de plus douloureux qu'une jeune fille blâcée à vingt-ans ? Elle n'est plus l'enfant innocente, elle n'a pas encore l'âge de l'expérience; et elle est sans élan, sans idéal. Elle ne rit plus ! Elle est morte au moment de naître à la pleine vie.

*** Les criminels ou les sots peuvent seuls dire que la jeunesse est faite pour l'amusement; elle languit au contraire tout ce qui est sérieux.

Confédération

La réorganisation de l'administration fédérale

On nous écrit de Berne : La réorganisation de l'administration fédérale est entrée en vigueur au 1er janvier 1915 visait essentiellement à décharger le Conseil fédéral, en attribuant aux départements un nombre considérable d'affaires traitées jusqu'ici par le Conseil fédéral. L'effet pratique de la réforme résulte à l'évidence des chiffres que vient de publier la Chancellerie fédérale dans son rapport de gestion pour l'année 1915.

D'après ce rapport, le Conseil fédéral a tenu, en 1915, 128 séances (155 en 1914) et traité 3060 objets (6392 en 1914). Le nombre des missives nécessaires au règlement de ces objets s'est élevé à 3773 (au lieu de 10,079 en 1914).

Assistance

Le Conseil fédéral a décidé de faire aux cantons un nouveau versement sur le fonds de secours au montant de 5 cent. par tête de population. Cette somme doit être répartie selon le principe du lieu de domicile et les cantons sont libres d'accorder aussi des secours à des familles étrangères établies en Suisse qui se trouvent dans la misère et se sont adressées aux autorités suisses pour demander des secours.

CANTONS

SALE-VILLE

Deux millions et demi pour un musée. — Le Grand Conseil a voté, par 80 voix contre 16, le crédit de 2,422,500 francs pour la construction d'un musée des Beaux-Arts, à la Schutzenmatte.

TESSIN

Mort du préfet de Lugano. — On nous écrit de Lugano :

Au bout d'à peine cinq jours de maladie, due à une pneumonie aigüe, mercredi, le préfet de Lugano, M. Pierre de Carli, à l'âge de 63 ans. Il était préfet depuis 1900.

Le défunt laisse le souvenir d'un fonctionnaire juste, équitable et courtois. Il était « patricien » de Lugano.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Relations franco-suisse

La commission des douanes a entendu MM. Bonnavay, député du Rhône, et Wassecq, député de la Chambre de commerce de Lausanne, qui ont exposé les résultats du fonctionnement de la Société suisse de surveillance touchant les exportations françaises en Suisse, ne portant pas sur les produits nécessaires à la défense nationale.

A la suite de cette audition, la commission a décidé d'entendre prochainement M. Briand.

L'inventaire du sucre

Le Conseil fédéral a ordonné d'établir l'inventaire des approvisionnements de sucre.

L'inventaire des approvisionnements est limité : 1° Aux stocks se trouvant dans les entrepôts publics ou privés; 2° Aux approvisionnements des maisons de gros et mi-gros; 3° Aux approvisionnements des commerçants importants de détail, ayant un caractère privé ou coopératif, et à ceux des associations pour l'achat en commun; 4° Aux approvisionnements des fabriques de produits alimentaires; 5° Aux approvisionnements acquis par les royautes, par des particuliers ou des maisons ne s'occupant que momentanément du commerce des sucres.

Il ne sera donc pas dressé inventaire des approvisionnements normaux des commerçants de détail qui n'ont pas de succursales, ni de ceux des ménages particuliers.

LA PESTE DU JEU

La Direction de police et Justice du canton de Zurich a ordonné que tous les restaurateurs résidant dans le canton de Zurich qui tolèrent dans leurs établissements l'exploitation du jeu de hasard soient signalés à la Direction des finances, qui leur adressera un avertissement sous menace de retrait de la patente. La police prendra contre les joueurs des mesures telles que : expulsion, mise sous tutelle, internement dans une maison de correction, etc.

Le illustré et la guerre

La Schweizer Illustrierte Zeitung d'aujourd'hui samedi consacre plusieurs de ses pages aux inondations de Hollande et à l'épandage de la ville de Bergen. A signaler deux vues du cortège de l'arrivée de Mgr Colliard à Fribourg et des scènes des divers théâtres de la guerre.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Navfrage ou torpillage

Le vapeur Appam de la Compagnie anglaise Eldor Dempster, parti de Dakar le 11 janvier avec de nombreux passagers, n'est pas arrivé à Liverpool, ni il était attendu depuis onze jours.

Un dépêche du Lloyd, datée de Hull, du 26 janvier, dit à ce propos que le vapeur Tregantle déclare avoir vu le 16 janvier, un canot de sauvetage ayant l'avant éventré et portant à l'arrière l'indication Appam Live-pool.

Liberté éphémère

Un cultivateur d'Argente (Savoie) a arrêté, au moment où il se disposait à prendre la route de Suisse, six prisonniers allemands qui étaient évadés, il y a trois jours, d'un camp d'internement à Epierre (Haute-Savoie).

FRIBOURG

Les obsèques de M. le docteur Crausaz

Romont a fait hier vendredi à M. le docteur Crausaz de très belles funérailles. L'affluence de la population aux obsèques a été énorme; elle a témoigné de l'estime, de la sympathie et de la reconnaissance que la population citadine et celle de la contrée nourrissent envers l'homme de bien qui vient de disparaître, au profond chagrin de tous.

Les enfants des écoles et les élèves du collège Saint-Charles ouvraient le cortège funèbre. Le Conseil d'Etat était représenté par MM. Python et Deschenaux; MM. Savoy et Torche étaient joints à leurs collègues, le premier comme président de la commission de santé, le second comme président de la commission de Marsens. Le président du Grand Conseil, M. Ernest Weck, les membres du bureau et la députation de la Glâne, le préfet de Romont, M. Maudroux, le président du tribunal, M. Chatton, le syndic, M. Comte et les autorités communales et paroissiales complétaient le groupe officiel. MM. les révérends doyens Raboud et Magnin et plusieurs ecclésiastiques étaient venus entourer le cercueil de leurs prières. Les Sociétés romionnoises étaient représentées par une dizaine de drapeaux. Une foule immense suivait le convoi.

L'office funèbre a été célébré par M. le révérend chanoine Pasquier, curé de Romont. Au cimetière, la Société de chant de Romont a fait entendre un morceau de circonstance.

Mise sur pied

La Direction militaire, vu le très grand nombre de demandes de permutations adressées par des hommes des compagnies 3 et 4 des bataillons fribourgeois, porte à la connaissance des militaires que ces demandes ne pourront probablement pas être prises en considération.

Tout au plus, dans des cas tout à fait exceptionnels, pourra-t-il y être fait droit, mais encore dans une mesure très restreinte. Ces demandes doivent être faites par la voie du service.

Chauffage de Saint-Nicolas

Quoi qu'on ait donné généralement à la collecte de dimanche dernier, il s'en faut que le montant suffisant soit atteint. La collecte pour le chauffage de Saint-Nicolas aura donc encore lieu demain.

Examen

M. Raphaël Cottier, de Bellegarde, membre actif de la Société des Etudiants suisses, vient de passer avec succès, à notre Université, son examen de licence en droit.

Livraison du bétail à l'armée

La commission passera à Domdidier, mercredi, 2 février, à 11 heures du matin, et à Granges-Marnand, le même jour, à 8 heures du matin. Les agriculteurs ayant du bon bétail à livrer, bien en viande, peuvent encore s'adresser aux commissaires régionaux suivants :

MM. J. Plancheret, contrôleur, à Domdidier, et G. Gendre, secrétaire-caissier du syndicat agricole à Chéry. La prochaine livraison se fera sur les places de Rosé et de Farvagny. Prière aux agriculteurs intéressés de s'inscrire auprès de MM. Humbert, secrétaire, à Rosé, et Ducrest, député, à Rossens.

PAULUS

ÉTUDE HISTORIQUE

(Suite)

Les accusateurs d'Etienne auxquels incombaient, d'après la Loi, la sinistre besogne de jeter les premières pierres, avaient déposé leurs vêtements — ces manteaux vraisemblablement, dont on s'enveloppaient, les ramenant de l'épaule sur la main gauche — aux pieds d'un jeune homme nommé Saul, C'est, dans l'oratorio, comme d'ailleurs dans les Actes, la première apparition de l'apôtre. Il avait, comme dit saint Luc, approuvé le meurtre d'Etienne. Il n'y avait point participé directement; mais son concours à l'œuvre de haine n'allait pas tarder à devenir plus immédiat.

En effet, pendant que des hommes pieux ensevelissaient le corps du pauvre diacre, et que la persécution dont le marié d'Etienne avait marqué l'éclatement à Jérusalem dispersait un peu de tous côtés les membres de la communauté naissante, Saul, non seulement insensible, mais comme fanatisé au spectacle de tant de douleurs, ravageait l'Eglise et, pénétrant dans les maisons, en arrachait hommes et femmes et les faisait jeter en prison.

Ce n'était pas assez. Apprenant que la persécution, en disséminant les fidèles, avait aussi répandu la foi, il veut, non content de s'acharner à détruire à Jérusalem la secte nouvelle, la poursuivre plus loin et jusque hors de Palestine. Le sanhédrin exerçait un droit de surveillance et de police, reconnu par Rome, sur les Israélites habitant hors de la Judée, et donc aussi sur ceux d'entre eux qui, devenus chrétiens, étaient considérés comme des hérétiques, et comme coupables, par conséquent, d'un de ces crimes d'ordre religieux relevant au plus haut chef, nous l'avons vu, de ce tribunal suprême. Saul se rend donc chez le grand-prêtre et lui demande « des lettres pour les synagogues de Damas, afin que, s'il trouvait des partisans de la voie, hommes et femmes, il les amenât liés à Jérusalem ».

La grâce était le plus près au moment où elle semblait le plus loin. On sait le reste; comment, près de Damas, vers midi, Paul fut terrassé, et comment Ananias, le disciple hésitant d'abord, à l'ordre qu'il reçoit de se rendre auprès de Saul, celui qu'il ne connaît que par tout le mal qu'il a fait déjà et qu'il se dispose à faire encore, obéit à l'injonction réitérée du Seigneur, trouve, dans la maison d'un nommé Judas, de la rue appelée la Droite, Saul dans un état de prostration tel, tant le coup a été violent, que, depuis trois jours, il n'a ni mangé ni bu, lui rend la vue et le baptise; comment, enfin, le fanatique adversaire de la veille se met à prêcher, dans les synagogues de Damas, ce Jésus dont il voulait arrêter les disciples. Mendelssohn, en suivant les Actes des Apôtres, a réussi à mettre dans sa partition ce contraste que nulle autre vie d'homme n'a présenté peut-être aussi violent, aussi complet et aussi subtil. Entre les années de Jérusalem, les années de formation où, animé d'un zèle excessif, comme il le reconnaît lui-même, pour les traditions de ses pères, Saul persécutait les communautés naissantes, et celles où le pharisien, terrassé par Celui qu'il cherchait à écraser, déploiera à le servir et à propager son règne toute l'ardeur qu'il avait mise d'abord à s'y opposer et à le combattre, une seule chose demeura commune: l'enthousiasme avec lequel saint Paul défend la cause qu'il a embrassée.

La deuxième partie de l'oratorio nous transporte à Antioche, bien des années plus tard. Mais il faut, au préalable, rappeler certains faits indispensables à connaître pour établir la liaison. Saul demeura à Damas un temps assez long, jusqu'au moment où ses anciens coreligionnaires, résolus de le tuer, gardaient jour et nuit les portes de la cité. L'apôtre réussit à s'enfuir, d'une manière peu commune: les disciples, durant la nuit, le descendaient, dans une corbeille, par la fenêtre de la muraille.

Plus tard, trois ans après sa conversion, il vint à Jérusalem; mais on s'y montrait encore défiant à son égard: on l'évitait, et il faudra que Barnabé, un Cypriote de naissance, l'introduise auprès des apôtres. Son séjour dans la ville sainte ne se prolongea d'ailleurs pas au delà de quinze jours: saint Paul, toujours ardent, s'était mis, comme jadis Etienne, à discuter avec des Juifs hellénistes, et ceux-ci, comme vis-à-vis d'Etienne encore, cherchaient à lui ôter la vie. Les frères alors l'emmenèrent à Césarée, et de là, le firent partir pour Tarse, sa patrie. Il y rentra après de nombreuses années, et bien changé. Il y attendra, pour rentrer en scène, que l'heure de la Providence sonne de nouveau pour lui, voici dans quelles circonstances:

Parmi les fidèles dispersés après la mort d'Etienne, quelques-uns, Cypriotes et Cyréniens d'origine, s'en allant prêcher la bonne nouvelle à Antioche, s'y étaient adressés avec succès à des Grecs, soit à des païens. L'Eglise de Jérusalem l'apprit et envoya pour ce ministère celui qu'elle jugeait le mieux qualifié: Barnabé, lui-même Cypriote, on se le rappelle, et qui, se souvenant de celui qu'il avait jadis introduit auprès des apôtres, et appréciant une si précieuse collaboration, s'en alla chercher Saul à Tarse et le ramena avec lui à Antioche.

C'est aussi là que nous retrouvons Mendelssohn. Paul et Barnabé prêchaient depuis plus d'un an dans la métropole de la Syrie, lorsque, sur la désignation de l'Esprit saint, ils entreprirent leur première mission.

Le troisième voyage reconduira l'apôtre, à peu près par le même chemin, de nouveau jusqu'à Corinthe. C'est Ephèse qui, à aller, le retiendra le plus longtemps: trois années entières, auxquelles mit fin la célèbre révolte des orfèvres. Il ne voulait, par contre, au retour, qu'y passer sans s'y arrêter, pressé qu'il était de se trouver, si possible, à Jérusalem, pour la fête de la Pentecôte. Il se ravisa au dernier moment. Il s'arrêta au port de la ville, à Milet, et y fit descendre les ancres d'Ephèse. Les ren-

contre est touchante, par le voile de tristesse qui l'enveloppe, et les adieux définitifs — saint Paul du moins les croit tels — que l'apôtre fait à ses frères bien-aimés. « Lié par l'Esprit, je vais à Jérusalem, ne sachant ce qui m'y arrivera, si ce n'est que, de ville en ville, l'Esprit-Saint m'avertit que des liens et des tribulations m'attendent. » Ou en était encore à cette phase du christianisme primitif où certains membres des communautés, transportés en extase par l'Esprit-Saint, parlaient des langues, nouvelles et prédisaient l'avenir. Le phénomène allait se reproduire, quelques jours plus tard, à Tyr, puis à Césarée dans un apparat spécial: Agabus, un voyant célèbre, se liant pieds et mains, selon le mode de faire des anciens prophètes, avec la ceinture de Paul, déclara: « L'homme à qui appartient cette ceinture, les Juifs le lieront de la même manière à Jérusalem, et le livreront entre les mains des païens, » et comme on insistait pour décider Paul à renoncer à son projet: « Je suis prêt, déclara l'apôtre, non seulement à être lié, mais encore à mourir à Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus. » Et le départ était touchant: accompagnant l'apôtre jusque hors de la ville, à genoux sur le rivage, tous ensemble, y compris les femmes et les enfants, priaient. A Ephèse, est-il dit, « ils fondaient tous en larmes, et, se jetant au cou de Paul, ils l'embrassaient, affligés surtout de ce qu'il avait dit qu'ils ne verraient plus son visage ».

C'est sur cet émouvant tableau que Mendelssohn termine sa partition; et l'on voit maintenant, aux deux ou trois épisodes qu'il y relate, comment il procède dans cette deuxième partie de son œuvre. Loin de prétendre mettre en musique toute la vie chrétienne de saint Paul, — ce sont des oratorios entiers qu'il aurait fallu écrire: qu'on songe seulement au naufrage raconté avec tant de détails dans le voyage à Rome et au joli épisode de l'île de Malte qui y met fin, — Mendelssohn ne nous donne que quelques traits typiques, réussissant dans un même tableau des paroles qui ont été prononcées dans des circonstances analogues, mais à des dates ou à des endroits bien différents. Il mettra, par exemple, un peu plus haut, à Antioche de Pisidie, sur la bouche des adversaires de Paul une phrase interrogative (le chœur: « N'est-ce point celui-ci? ») dite en réalité à Damas, alors que Saul, au lendemain de sa conversion, commençait à prêcher dans les synagogues. Le procédé ne sera même pas sans amener l'une ou l'autre petite contradiction. C'est ainsi que, lors du tumulte de Lystris, Israëlites et païens s'écrient, dans le texte original: « C'est ici le Temple du Seigneur », propos singulier sur les lèvres d'un païen et qui suppose de plus qu'on se trouve à Jérusalem. La méprise provient de ce que Mendelssohn décalque ici les scènes analogues qui accompagneront à son retour d'Ephèse, l'arrivée de Paul à Jérusalem, mais qui furent provoquées par ses seuls coreligionnaires d'autrefois et aux abords immédiats du Temple. Dans la traduction française qui sera chantée dimanche, ce double anachronisme disparaît: « Notre cité possédée, disent les Israëlites, — et les païens: votre cité — l'Arche de l'Alliance. »

C'est de cette traduction que, pour terminer, j'aimerais dire deux mots, pour en faire ressortir le mérite et surtout bien le mettre à nu où il se trouve. Elle est due, comme celle des Saisons de l'an dernier, à celui qui a été l'initiateur de toute l'entreprise, M. l'abbé Boyet. Il s'y est efforcé, avec une scrupuleuse constance, à respecter fidèlement la phrase musicale, à ne point briser, par exemple, une barre de liaison, à ne point répartir sur une même note deux syllabes quand l'original n'en a qu'une. Il a tenu plus encore à faire coïncider toujours le rythme musical, soit le temps fort, avec la syllabe accentuée en français, et tout autant, à placer sur les notes tenues des voyelles sonores, agréables à la voix. Et ici, du plaisir, une part sera pour les auditeurs, — j'allais dire les spectateurs, — plaisir de voir toutes ces bouches s'épanouir, avec une si visible satisfaction, sur des a ou des o si rémunérateurs; il sera surtout du côté des exécutants, qui vous diront l'agrément de chanter une partition longue et souvent pénible sur un texte qui, en facilitant leur tâche, leur permet, tout en étant mieux compris, d'en jouir davantage eux-mêmes.

Réunir tant de qualités est pour une traduction un mérite suffisant pour qu'on ne s'étonne point de n'en point trouver d'autres, celui, par exemple, d'une reproduction littérale du texte sacré. On pouvait, d'ailleurs, s'en abstenir d'autant plus que Mendelssohn lui-même, nous l'avons vu, est très loin de l'avoir observé. Il est arrivé de plus, au traducteur, de superposer parfois au texte original une idée nouvelle, une nuance délicate. Il pouvait, semble-t-il, se le permettre d'autant plus, qu'à parcourir souvent cette partition, invinciblement une question se pose: ne renferme-t-elle pas, ici ou là, tel sous-entendu? On sait que Mendelssohn, Israélite de naissance, s'est converti à la foi chrétienne: il a été un fervent adepte de l'Eglise réformée. Intelligence très vaste, ami de l'art sous toutes ses formes, bon dessinateur lui-même, intimement lié à plusieurs des grands poètes romantiques, Mendelssohn ne pouvait demeurer étranger au problème religieux et encore moins ne pas l'aborder avec la plus grande sincérité. Au travers de la conversion de saint Paul, il ne pouvait point ne pas se rappeler la sienne. Et je me souviens de cette phrase d'un vieux moine bénédictin, doublé lui-même d'un excellent musicien, et, comme il convient, d'un amateur de rares éditions, nous déclarer, en terminant la lecture de la correspondance de Mendelssohn: « Cet homme, s'il avait vécu, — on se souvient qu'il est mort à trente-huit ans — serait devenu catholique. » Nul du moins ne pouvait apporter, à écrire cette œuvre, autant de conviction et autant d'enthousiasme. On ne s'étonnera point qu'il y ait si bien réussi.

L. Weber.

Conférence de M. M. Muret

La conférence de M. Maurice Muret, rédacteur de la Gazette de Lausanne, avait attiré, hier soir, vendredi, un nombreux public, à la Grenette. Les opinions développées par M. Muret sont les suivantes:

La cause de la guerre actuelle est imputable aux empires centraux; ce n'est pas l'empereur Guillaume qui a préparé l'immense drame qui se joue maintenant sur notre vieille Europe, mais spécialement la fameuse ligue pangermaniste, qui avait pour programme de faire de l'Allemagne le pays le plus fort et le plus puissant du monde, tout en inquiétant au peuple allemand la haine de la France. Depuis que Guillaume II est monté sur le trône, en 1888, il n'a cessé, jusqu'en 1913, de se montrer le vrai prince pacifique. De nombreux exemples de discours, cités par le conférencier, prouvent que l'empereur allemand espérait une souveraineté mondiale, mais basée sur la paix durable et sur la confiance réciproque entre les peuples européens. A Algésiras, à Agadir, Guillaume II s'était montré le vrai souverain pacifique acceptant même des conditions inférieures pour sauvegarder la paix qu'il voulait à tout prix ne pas troubler. Avant Agadir et les scandales de Saverne, il caressait encore l'espoir d'un rapprochement avec la France, basé sur le statu quo. Mais la question d'Alsace-Lorraine était pour la France le point important; aussi fut-elle la cause que tout rapprochement devint impossible.

Mais, pendant que Guillaume II travaillait à constituer par la paix la grande Allemagne, une ligue, une coterie préparait dans l'ombre les machinations qui devaient fatalement aboutir à la guerre. A l'université, à l'armée, au parlement, on critiquait les faits et gestes de l'empereur et, devant cette marée montante de mécontentement populaire, il n'était pas possible que le prince de la paix ne dut pas, un jour ou l'autre, céder devant son peuple et permettre la guerre. Si Guillaume II avait résisté en 1914 et avait persévéré dans son pacifisme, c'était le trône qu'il perdait. Aussi a-t-il préféré la guerre extérieure à la guerre civile.

Le conférencier a été écouté avec beaucoup d'intérêt.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cercle catholique. — Demain, dimanche, 30 janvier, à 8 h. h., soirée familière pour les membres du Cercle, leurs familles, amis et connaissances.

Société de chant de la ville, oratorio « Paulus ». — Ce soir, à 8 h. précises, au théâtre, dernière répétition générale pour chœur mixte, orchestre et solistes.

Société d'épargne « La Dèche », Bearegard. — Les inscriptions pour l'année 1918 seront encore reçues demain dimanche (dernier jour), de 11 h. à midi, au local, Café Bearegard.

Société des ouvrières et employées. — Dimanche, 30 janvier, à 8 h. du soir, assemblée mensuelle au local, Cercle social, Grand'Rue, 13. Les personnes qui désirent connaître la société sont invitées.

Orchestre de la Ville. — Ce soir, sam.-di, à 8 h. précises, audition de Paulus pour la Collège Saint-Michel, au Théâtre.

« La Tirelire », société d'épargne du Quartier d'Alt. — Avis aux personnes intentionnées de faire partie de cette société de bien vouloir s'inscrire demain matin dimanche, entre 10 h. et midi, au local Café Marcello, et d'y effectuer les versements hebdomadaires soit 1 fr. pour les adultes et 50 cent. pour les enfants. Les anciens membres pourront également faire leurs versements pendant le mois de janvier sans pénalité. Toutes les demandes d'admission seront favorablement accueillies.

Société d'épargne « Le Rocher ». — Demain, dimanche, 30 janvier, à 8 h. h. du soir, au restaurant de la Clef, soirée familière. Les membres sont priés d'y assister avec leurs familles, amis et connaissances.

Eclaireurs de Fribourg. — Dimanche, 30 janvier, les éclaireurs assisteront à une messe individuellement. A 10 h. 1/2, rassemblement au Grand'Place; appel et départ pour course. Apporter gamelle, soupe maggi et repas de midi. Retour, 5 h. 1/2, 6 h. du soir.

Ecole de clairons et tambours. — Ce soir, samedi, répétition au local, Halle de gymnastique, à 8 h.

MEMENTO

A l'Institut français de Hautes Etudes, villa des Fougères, lundi soir, conférence de M. l'abbé D'Avare: Lamartine.

Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 29 janvier: Œufs, 4 5 pour 60 cent. Pommes de terre, les 5 litres, 60 cent. Choux, la pièce, 10 25 cent. Choux fleurs, la pièce, 30 50 cent. Carottes, les 2 litres, 30 cent. Poireau, la botte, 10 cent. Epinards, la portion, 20 cent. Chicorée, la tête, 10 15 cent. Oignons, le paquet, 15 20 cent. Raves, le paquet, 10 cent. Salsifis (scorzonères), la botte, 30 cent. Choronzotte, l'assiette, 10 cent. Carottes rouges, l'assiette 15-20 cent. Rutabaga, la pièce, 5 15 cent. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 60 cent. Donotte, l'assiette, 10 cent. Pommes, les 5 litres, 50-80 cent. Oignons, 2 pour 15 cent. Oranges, 3 pour 20 cent. Mandarines, la pièce, 5 cent. Noix, le litre, 25 cent. Châtaignes, le litre, 50 cent. Beurre de cuisine, le 1/2 kilo, 2 fr. 10. Beurre de table, le 1/2 kilo, 2 fr. 25. Fromage d'Emmentaler, le 1/2 kilo, 1 fr. 30. Gruyère, le 1/2 kilo, 1 fr. 30. Fromage maigre, le 1/2 kilo, 80 1 fr. Viande de bœuf, le 1/2 kilo, 80 cent. 1 fr. 30. Pore frais, le 1/2 kilo, 1 fr. 30 à 1 fr. 50. Pore fumé, le 1/2 kilo, 1 fr. 50 à 1 fr. 80. Lard, le 1/2 kilo, 1 fr. 70 à 1 fr. 80. Veau, le 1/2 kilo, 1 fr. 1 fr. 50. Mouton, le 1/2 kilo, 1 fr. 30 à 1 fr. 40. Poullet, la pièce, 2 fr. 3 fr. 50. Lapin, la pièce, 2 fr. 50 à 4 fr.

M. de D., 1^{er} lieutenant.

nous écrit: « Depuis nombre d'années, j'emploie au service militaire avec un plein succès vos délicieuses Pastilles Wobert-Gaba. Elles sont incomparables comme préventif des refroidissements, excellentes contre la soif et comme désinfectant de la bouche et des bronches. Rien ne vaut les Pastilles Wobert-Gaba. En vente partout, mais seulement en boîtes blanches, à 1 franc,

DERNIÈRE HEURE

Avions allemands et zeppelin

Amsterdam, 29 janvier. — On télégraphie de la frontière à l'Echo belge que de nombreux avions ont survolé les Flandres hier vendredi, après midi.

Mardi, un zeppelin venant de Bruges s'est approché de la frontière hollandaise. Les soldats hollandais ont tiré sur lui et le zeppelin a rebroussé chemin aussitôt.

Un aviateur allié a jeté une bombe sur une fabrique, près du port de Lapine.

Le bombardement de Fribourg-en-Brigau

Bâle, 29 janvier. Les journaux annoncent que le bombardement de Fribourg-en-Brigau par un dirigeable français a fait plusieurs victimes dans la population. Plusieurs personnes ont été grièvement blessées. On ignore s'il y a aussi des morts. Quelques maisons de particuliers sont sérieusement endommagées, notamment dans le quartier de Stuhlingen. Par contre, les installations militaires n'auraient pas subi de dégâts.

Dans le gouvernement belge

La Haye, 29 janvier. (Havas.) — Un grand conseil des ministres belges a été tenu hier sous la présidence du roi. Tous les membres du gouvernement y assistaient.

Avant la réunion, les nouveaux ministres ont prêté serment au roi. Sur la proposition de M. de Broqueville, le roi a décidé de placer M. Vandervelde à la direction des services de l'intendance de l'armée. M. Goidel d'Alviella s'occupe de questions économiques ressortant au ministère des affaires étrangères. A son retour, M. Davignon centralisera les services de santé. M. Hymans restera à la tête de la légation de Londres.

Mise en liberté de M. Théodore

Paris, 29 janvier. Du Havre au Petit Journal: A la suite de protestations des barreaux des pays alliés et de l'intervention du roi d'Espagne, M. Théodore, bâtonnier des avocats de Bruxelles, a été remis en liberté à condition qu'il ne rentre pas en Belgique.

Le prince de Wied

Rome, 29 janvier. Le correspondant de Durazzo à l'Idée nationale dit savoir que l'Autriche, d'accord avec l'Allemagne, prépare de retour du prince de Wied qui se trouve à Prizrend avec des chefs de bandes albanaises. Il entrerait à Scutari acclamé comme prince d'Albanie.

Essad pacha et les Italiens

Paris, 29 janvier. De Rome au Matin: Il n'y a plus de doute que les Italiens et Essad pacha ont opéré leur jonction et qu'ils se fortifient à Vallona et sur d'autres points de l'Albanie méridionale.

BULLETIN RUSSE

Pétrograd, 29 janvier. Communiqué officiel de l'état-major du généralissime, le 28 janvier, à 8 h. 20:

Dans la région de Riga, commandée. Dans la région de Duinsk, on signale des tirs récurrents de notre artillerie. Plusieurs zeppelins ont jeté des bombes.

Dans la région du lac Sventen, le feu de notre artillerie a dispersé un important détachement allemand.

Les Allemands ont célébré l'anniversaire de l'empereur Guillaume, mais on n'a pas remarqué d'animation particulière dans leurs lignes.

Sur la Strypa moyenne, escarmouches entre éclaireurs. Dans la nuit du 22 janvier, une auto blindée s'est approchée des réseaux de fil de fer de l'entoumi sur la route de Bouezac et a ouvert le feu contre un poste et contre un grand nombre de travailleurs. Elle a infligé des pertes à l'ennemi, qu'elle a mis en fuite.

En Bukovine, dans la région au nord de Bojan, nos patrouilles, à l'aide de grenades à main, ont délogé l'ennemi de trois enlacements formés par des explosions de mines. Dans la même région, de petits éléments adverses ont tenté de prononcer une offensive, mais ils ont été rejetés par nos troupes. Après la retraite de ces détachements, l'ennemi a lancé des gaz.

Au Caucase, dans un combat livré à l'ouest de Melitchgerd, nous avons écarté d'importantes colonnes turques et avons fait prisonniers 17 officiers et 274 Askaris. Nous avons pris beaucoup d'armes et des caissons, de munitions contenant notamment 10,000 cartouches. Nos troupes, poursuivant l'ennemi en fuite, ont pénétré à sa suite dans la vallée de Khnysskanna, située entre Erzeroum et Mouch, où elles ont capturé des prisonniers et de grandes réserves de munitions et de vivres préparées pour l'armée turque. Les Turcs fuient vers Mouch.

En Perse, au sud du lac d'Ourmia, nous avons battu de grandes forces turques. Pendant la poursuite de l'ennemi, nous avons fait de nouveaux prisonniers Askaris et avons pris beaucoup d'armes et de munitions, un convoi sanitaire et quelques milliers de têtes de bétail. Au nord-est de Hamadan, dans la région du défilé de Kandejian, nous avons refoulé l'ennemi vers le sud.

Remis en liberté

La Haye, 29 janvier. (Havas.) — A la suite de l'intervention du gouvernement néerlandais, la Bulgarie a décidé de remettre en liberté et de rétablir dans leurs fonctions les gardiens des archives des légations de France et de Grande Bretagne à Sofia, qui avaient été arrêtés il y a quelque temps. A titre de réciprocité, la France va relâcher et faire conduire en Suisse le personnel consulaire bulgare arrêté à Solonque. Le gardien de la légation de Bulgarie à Paris sera également remis en liberté et rétabli dans ses fonctions.

Les ministres anglais travaillistes

Bristol, 29 janvier. (Havas.) — Avant le vote autorisant les ministres

travaillistes à conserver leur portefeuille, le congrès travailliste a approuvé à une majorité de 1 million 405,000 voix le groupe parlementaire travailliste d'avoir autorisé les représentants du travail à faire partie du ministère de coalition nationale.

M. John Hodge a déclaré qu'il est nécessaire de chercher une nouvelle ligne de conduite meilleure pour les intérêts du pays. Si le parti travailliste quittait le ministère de coalition, cette défection encouragerait l'ennemi. Le député Joseph a déposé une résolution condamnant les alliances secrètes basées sur l'équilibre des puissances européennes, demandant que la politique étrangère soit soumise au contrôle parlementaire, combattant toutes annexions de territoire sans le consentement des Etats et exigeant, après la guerre, une réduction très considérable des armements.

Cette résolution a été repoussée par une majorité de 357,000 voix. La conférence est close.

Autour du « Lusitania »

Francfort, 29 janvier. (A.) — La Gazette de Francfort reçoit d'Amsterdam la dépêche suivante: « Les journaux hollandais annoncent de Washington que l'ambassadeur d'Allemagne comte Bernstorff a soumis au gouvernement de Washington les propositions définitives de l'Allemagne au sujet du torpillage du Lusitania. La conduite du commandant du sous-marin allemand n'y est pas désapprouvée. L'Allemagne ne fera pas de nouvelles concessions. »

Le voyage de M. Briand en Italie

Milan, 29 janvier. De Rome au Corriere della Sera: Contrairement à ce que les journaux ont annoncé, M. Briand ne viendra à Rome que le 6 ou le 7 février, car M. Salandra part pour Turin le 30 janvier, et il y demeurera deux ou trois jours, puis, à son retour, il s'arrêtera encore à Gênes.

Mort d'un général autrichien

Vienne, 29 janvier. B. C. V. — Le général d'infanterie von Schreiner est mort soudainement d'une attaque d'apoplexie.

Mort d'un vice-roi du Caucase

Copenhague, 29 janvier. L'ancien vice-roi du Caucase prince Woronzof-Dasskikof, est mort à Aiupka, en Crimée.

Le paquebot naufragé

Londres, 29 janvier. (Havas.) — Le vapeur Appam avait quitté Dakar avec 200 passagers (voir Faits divers).

Les inondations en Hollande

Amsterdam, 29 janvier. (Havas.) — De huit heures à minuit, la nuit dernière, les eaux sont montées aux alentours de Bainsloo de plus de dix centimètres et elles croissent à la suite, croit-on, du changement de vent du nord-ouest à l'est.

SUISSE

Tuée à la forêt

Schalhausen (Emmenthal), 29 janvier. Une femme de 52 ans, qui ramassait du bois dans la forêt, a été atteinte par une pièce de bois qui dégringolaît de la montagne et a été tuée.

Salaires des cheminots

Lucerne, 29 janvier. Le cartel des associations du personnel des C. F. F. a décidé de faire de nouvelles démarches auprès du Conseil fédéral, pour la sauvegarde du principe des salaires et traitements maxima du personnel de l'ancienne compagnie du Gotthard.

Faux billets de banque

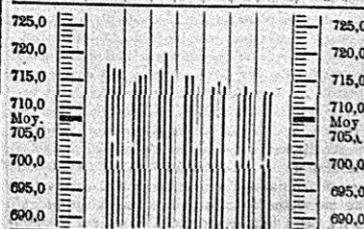
Berne, 29 janvier. La Banque nationale suisse communique que l'on signale de Milan que des banquetteres faussés de 500 livres du « Banco d'Italia » circulent en nombre assez considérable. Ces billets sont reconnaissables notamment à la qualité du papier, à l'impression des numéros et au médaillon rouge. Il convient d'être prudent dans l'acceptation des billets de 500 livres.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technique de Fribourg

Du 29 Janvier

BAROMÈTRE



TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale. 29 janvier, m'di. Brumeux à beau. Petites gelées nocturnes.



C'est pas seulement la plus essence, mais aussi, à cause de sa haute puissance nutritive le plus avantageux des aliments de force. Savoureux, préparé en deux secondes, n'importe où. H 6715 Y 4274. A. D' WANDER & A., BERNE

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Le discours de S. S. Benoît XV sur l'héroïcité des vertus pratiquées par le Vénérable Jean-Baptiste de Bourgogne

Le vénérable Jean-Baptiste de Bourgogne, dont les vertus héroïques ont été constatées par le décret de dimanche, 9 janvier, était un jeune Frère Mineur d'origine française. Attré à Rome par ses frères qui étaient attachés à la personne du Pape, il entra chez les Frères Mineurs, et, au couvent de Saint-Bonaventure, où il résida, il fit l'admiration de tous par la transparence candeur de son âme. Lors des premiers procès engagés en vue de sa béatification au lendemain de sa mort, cinq de ses confesseurs attestèrent qu'il avait gardé l'innocence baptismale.

Le discours que S. S. Benoît XV prononça à cette occasion expose, avec une admirable clarté, les véritables convictions de la sanctification. En voici la traduction intégrale :

C'est pas à Notre humble personne, c'est à la bonté du Dieu tout-puissant que l'Ordre éraphique doit adresser aujourd'hui l'hymne de sa reconnaissance. Il se réjouit avec raison, aujourd'hui, de voir reconnaître publiquement et solennellement l'héroïcité des vertus pratiquées par un de ses fils plus glorieux, Jean-Baptiste de Bourgogne. Ce qui nous revient à Nous, c'est seulement la satisfaction d'avoir pu sanctionner ce que les études des Eminentissimes Pères et des consultants appartenant à notre Congrégation des Bites sacrés avaient déjà préparé.

Une pareille satisfaction, à dire vrai, n'est pas légère, et elle procède de plus d'un motif. Tout d'abord, en effet (Nous ne voulons pas le taire), comme Nous nous glorifions Nous-même d'être inscrit dans la famille de Saint-François, Nous avons un titre spécial de faire naître la joie qu'éprouvent aujourd'hui les fils du patriarcat d'Assise. Et de même que, peu après avoir reçu la plénitude du sacerdoce, ce ne fut pas à un autre qu'un membre de la famille franciscaine que Nous dûmes imposer les mains, et que, le premier prêtre ordonné, par Nous fut ainsi un Franciscain, de même, c'est encore à un membre de la même famille que se rapporte le premier acte solennel que, depuis Notre solennelle élévation à cette chaire sublime, Nous ayons accompli concernant les causes de béatification des serviteurs de Dieu. Nous ne croyons pas que ces coïncidences puissent se produire sans une spéciale providence de Dieu. Mais, outre ces motifs qui revêtent une sorte de caractère personnel, d'autres raisons d'une nature plus générale justifient Notre satisfaction présente.

Le Ministre général de l'Ordre éraphique a déjà rappelés, d'excellente façon, les différents pays et les diverses classes de personnes qui doivent se réjouir de l'honneur rendu aujourd'hui au vénérable Jean-Baptiste de Bourgogne. Nous applaudissons à l'hymne de joie qui doit résonner aujourd'hui en France aussi bien qu'en Italie. Nous faisons nôtres, les vœux qui arguent l'imitation du vénérable ; mais pourquoi ne pas ajouter que Notre espérance de voir imiter les vertus que Nous proclamons aujourd'hui héroïques, se fonde sur le caractère propre de la sainteté de Jean-Baptiste de Bourgogne ? Il nous plaît d'appeler votre attention sur ce caractère, bien-aimés fils. D'aucuns s'étonneront peut-être de ce que l'on se charge de tant de sollicitudes et que l'on entreprenne tant d'enquêtes au sujet de la vie d'un pauvre petit religieux qui dépassa à peine cinq lustres, et qui, hors du cloître comme dans le cloître, ne mit point la main à de grandes entreprises, et n'accomplit point d'œuvres — dans ses études ou dans son apostolat — qui dépassent le travail commun à tout religieux. Mais, par ailleurs, on entend si souvent se plaindre de ce que les saints doivent être admirés, mais qu'ils ne sauraient être imités ! C'est une grave erreur de croire que les saints aient eu une nature différente de la nôtre, qu'ils n'aient point eu de difficultés à vaincre ou de passions à dominer : c'est une grave erreur de ne pas compter sur les grâces par lesquelles le Seigneur — comme Il a fortifié les saints des époques antérieures — voudrait sûrement nous fortifier aussi, si, par un décret, de sa divine Providence, Nous nous trouvions exposés aux mêmes périls que les saints durent surmonter, ou si l'on nous, était demandé, à nous aussi, les mêmes actes héroïques que les saints durent accomplir. Il n'est pas rare néanmoins que, parmi le peuple chrétien, on admire sans doute et qu'on loue les saints, — et que, en pratique, cependant, on parait ne point considérer comme possible leur imitation. Or, pour corriger une si funeste préjugé, Nous croyons que rien n'est plus opportun que de faire voir comment la sainteté consiste proprement dans la conformité à la volonté de Dieu, exprimée par un exact et continu accomplissement des devoirs d'état. Posé ce principe, on comprend que des moines de la Thébaïde n'aient pas pu se sanctifier sans pratiquer les jeûnes et les pénitences spéciales que le Seigneur leur indiquait comme des devoirs de leur état ; on comprend qu'un saint François-Xavier n'ait pas pu se sanctifier sans accomplir ses fatigants voyages, et sans embrasser les sacrifices qui durent accompagner son apostolat dans les Indes, parce que le Seigneur lui avait fait comprendre que son devoir à lui, était de porter la lumière de l'évangile aux peuples qui étaient encore passés parmi les ténèbres et dans les ombres de la mort. Mais l'exact accomplissement des devoirs d'état est requis aussi de ceux qui ne sont pas appelés à pratiquer les Apres pénitences des moines de la Thébaïde, il est requis aussi de ceux qui ne sont appelés ni à donner leur vie ni à répandre leur sang pour convertir des âmes au Christ.

Oh ! de quelle efficacité sera donc l'exemple d'un Jean-Baptiste de Bourgogne qui passait au degré héroïque les vertus du chrétien, — qui, en tout temps et en tout lieu, se conforma à la divine volonté sans toutefois accomplir des œuvres non imitables par tous les fidèles ! Le fils d'Antoine Drenché ravi ses contemporains par le sursourire de son innocence ; il correspondit avec une parfaite docilité aux soins affectueux de ses maitres, d'abord dans sa patrie, puis à Rome ; jeune homme, il unit à l'étude la pratique de la vertu, et, quand il entendit l'appel de Dieu qui l'appelait au cloître, il coura court à tout retard, il vainquit toutes les difficultés que soulevèrent ses frères. Trop préoccupés de l'honneur de la

famille, et, sous l'austère habit des fils du patriarcat d'Assise, il montra une âme qui n'aspirait à rien d'autre qu'à l'union avec Dieu.

Jean-Baptiste de Bourgogne, bien-aimés fils, accomplit exactement tous les devoirs de son état, et aujourd'hui il repoussa l'héroïcité de ses vertus une publique et solennelle attestation. Qui prétendra que les simples vertus, pratiquées par lui d'abord dans le monde, puis dans le cloître, ne sont pas imitables ? Dans la vie du cloître elle-même, il faut considérer, non la forme spécifique, mais la raison générale, des actes, et ces actes, en Jean-Baptiste de Bourgogne, apparemment comme déterminés uniquement par un continu et exact accomplissement des devoirs de son état. La même règle fondamentale peut et doit inspirer la vie de tout chrétien, en tout temps et en tout lieu. Aussi, est-ce avec raison que, en proclamant l'héroïcité des vertus de Jean-Baptiste de Bourgogne, l'Eglise montre un modèle, dont la vie suffit à réfuter le prétexte que nombre de fidèles objectent, à l'invitation de travailler à leur sanctification : c'est-à-dire la prétendue difficulté de l'entreprise. Ce n'est donc pas à tort que Nous pouvons dire que sur le caractère propre de la sainteté de Jean-Baptiste de Bourgogne se fonde la plus sûre espérance de voir imiter des vertus dont Nous avons, aujourd'hui, proclamé l'héroïcité.

Da fond de Notre cœur j'allais le souhaiter, que, en apprenant Notre décret d'aujourd'hui, tous Nos fils se persuadent en même temps de la parfaite imitabilité du serviteur de Dieu auquel Notre décret se rapporte, et ainsi on ne répètera plus que les saints sont seulement l'objet de notre admiration. Bien persuadés cependant que, sans la grâce de Dieu, ce souhait même ne saurait être satisfait. Nous élevons Notre cœur vers l'auteur de toute sainteté et Nous prions de bénir quiconque prendra pour modèle Jean-Baptiste de Bourgogne.

Le lien de parenté spirituelle qui unit au vénérable le fils de saint François d'Assise. Nous garantissons qu'ils seront ses plus fidèles imitateurs ; qu'elles aillent donc vers eux, les prémices des bénédictions que nous invoquons aujourd'hui de Dieu. Et que les divines bénédictions se répandent aussi, avec abondance, sur la terre fortunée qui fut son berceau, sur cette vénérable cité qui admira ses progrès dans la vertu, et sur l'Eglise tout entière, qui, aujourd'hui, se glorifie en lui comme en un fils qui a correspondu à ses soins maternels d'une manière qui apparaît aussi imitable qu'elle est digne d'admiration.

Le roi Nicolas de Monténégro

Le roi Nicolas de Monténégro est un véritable colosse aux traits énergiques, aux yeux vifs et brillants. Il a été, dans sa jeunesse, d'une beauté remarquable ; l'âge, les fatigues de ses nombreuses campagnes ont un peu épaissi ses traits, alourdi sa taille, blanchi ses cheveux. Nicolas semblait jadis la parfaite image du paladin ; élevé dans l'odeur de la poudre et la poussière des combats, il les respira toujours et, en le voyant, on trouvait tout naturels les traits de bravoure forte dont est tissée son histoire.

Mais, depuis la guerre de 1878, et avec l'âge, cette belle intelligence, à défaut de plans de bataille, s'était tournée vers ceux de la diplomatie, et il n'y a pas de plus subtil diplomate que ce grand donneur de coups de sabre. La finesse naturelle qui fait le fond du caractère slave s'était encore développée dans la fréquentation des souverains étrangers et des représentants des puissances, si bien que ces facultés nouvellement acquises lui ont permis d'être le plus souvent à la hauteur des circonstances. Entre ses deux voisins redoutables, la Turquie d'un côté, et l'Autriche de l'autre, il manœuvrait avec une habileté, une sûreté de main étonnantes, et le spectacle de ce tournoi quotidien ne laissait pas que d'être des plus captivants. En attendant l'occasion toujours désirée par lui de donner de nouvelle satisfaction à ses goûts belliqueux, il savait mieux que personne mettre à profit les événements pour obtenir de droite et de gauche les avantages qu'il souhaitait, et sa souplesse en matière de négociations n'avait d'égale que son impétuosité dans les luttes d'autrefois. On a dit de lui fort justement que ses dons naturels dépassaient les limites de ses fonctions et que, dans un plus grand pays, il eût été vraiment un grand roi.

Son empire semblait absolu sur ses sujets. Son accueil n'était nullement banal et il fallait, avant d'entrer dans sa confiance, être bien connu de lui. Conscient de son inébranlable valeur, grandi à ses propres yeux par les alliances conclues entre les plus illustres familles d'Europe et la sienne, il recevait d'un air imposant et avec quelque froideur les nouveaux diplomates accrédités auprès de lui, leur accordait une audience de courtoisie et les congédiait avec une dignité toute royale. En revanche, il réservait à ceux qu'il avait su apprécier, beaucoup de bienveillance et des attentions souvent délicates.

Vis-à-vis de ses sujets, ses allures paraissaient être autoritaires et paternelles à la fois. Lorsqu'il sortait du palais, on ne voyait sur son passage que des dos arrondis et des fronts penchés vers la terre. Les femmes, en particulier, dont l'air humble et s'en venait lui baiser la main ; son pouvoir était sans limites. Dans les premiers temps, il rendait la justice sous un arbre ; mais, depuis quelques années, il avait institué que sorte de cour suprême qu'il présidait et où il rendait sans appel des jugements, toujours empreints de la plus grande équité.

Le souverain occupait une vaste demeure en bois assez semblable aux anciens « yalis » du Bosphore et, exception faite des réceptions de princes venus en visite ou de ministres nouvellement nommés, il y menait une vie toute patriarcale. Les pièces de cette habitation étaient assez simplement meublées, mais de proportions fort agréables. Dans les grandes occasions, la garde du palais s'échelonnait sur les marches de l'escalier intérieur où elle faisait grand effet ; à part cela, aucun luxe, ainsi qu'il convenait au chef d'une nation pauvre et guerrière.

Élevé en France, ancien pensionnaire de Saint-Cyr, le roi parle le français avec la plus grande pureté. Tout autre était l'aspect de la petite cour du prince Danilo. Son Aspect, très jeune encore, d'esprit éminemment moderne, ayant vécu une partie de son adolescence à l'étranger, en avait rapporté des

goûts de bien-être qui s'affirmaient dans l'élegant petit-palais que son père lui avait fait élever non loin du sien, et dont le confort ne le cédait à celui d'aucune demeure de Paris ou de Vienne. A vrai dire, on aurait pu trouver que ce déplacement de luxe n'était guère de mise dans ce milieu monténégrin, mais le prince Danilo était si accueillant, si séduisant, sa façon de recevoir semblait, si bien faite pour charmer les Européens, privés de certains raffinements auxquels leurs pays les avaient habitués, que le seul sentiment éprouvé devenait celui de la reconnaissance.

On sait que le futur roi du Monténégro a épousé une princesse de Mecklembourg.

L'art de demain et le culte du souvenir

C'était bien avant la guerre. Un écrivain de la vieille France monarchique, M. Poujoulat, se demandait si le monde moderne n'aurait pas sous les caractères d'un monde vieilli. Il avait beau considérer les merveilles du progrès, il ne parvenait à discerner aucun raffinement, ni dans les arts, ni dans la littérature, ni dans les langues. Comment, écrivait en 1877 ce fidèle admirateur du passé, comment se fait-il que l'humanité perde à mesure qu'elle avance ? C'est qu'elle s'éloigne de plus en plus de la science première et de ce foyer primitif où resplendissaient toutes les clartés. L'homme avait commencé sa course avec un magnifique trésor non seulement de vérité, mais de connaissances dans les arts et dans toutes les formes du beau ; la partie la plus considérable de ce trésor est certainement perdue, et le reste est allé s'affaiblissant. Les découvertes sont des scissions, les magnificences de la parole sont des imitations, et la royauté humaine semble mettre toute son ambition à conserver quelques lambeaux de sa pompe d'autrefois. Mais, chemin faisant, c'est comprendre soi-même les bonheurs du voyage.

Nous marcherions donc vers un déclin, et bientôt nous toucherions au terme de la durée du genre humain. Un autre auteur catholique du milieu du siècle dernier a exprimé la même idée. C'est le propre des vieillards, disait-il, en substance, de se plaindre dans leurs souvenirs d'enfance. L'humanité vieillie, elle aussi, aime à se reporter vers ses origines. Jamais les études historiques n'ont été poussées si loin ; jamais on n'a fouillé autant d'archives, ramené autant les cendres des vieux tombeaux, recueilli aussi pieusement les restes et les débris du passé. Ne serait-ce pas là aussi l'indice que le jour approche où l'humanité devra échanger contre un demeure plus stable cette terre où gisent ses œuvres transitoires !

Mais voici que, au milieu de la tourmente actuelle, des éclairs de résurrection sillonnent la nue. On entend des voix qui annoncent un renouveau. De même que, au sortir du déluge, une terre purifiée et rejuvenie s'offrit à l'humanité renaissante, de même on nous montre, au delà du cataclysme actuel, un monde renouvelé, une humanité meilleure, en un mot le lever d'une aurore !

Verrons-nous, par exemple, l'art reprendre son vol vers des sommets plus sublimes ? Certes, il paraît de bien bas si nous nous reportons au salon des Beaux-Arts de l'exposition nationale de 1914, si tristement fameux, qui nous semble maintenant appartenir à l'âge des cavernes.

Qui, nous dit M. Georges de Montenach, dans son émouvante oraison funèbre du *Fribourg artistique*, l'art revivra ? J'ai la ferme confiance, écrit-il, que les événements actuels, qui nous font vivre dans l'épouvante et la désolation et qui nous préparent des années de misère et de travail ingrat, ne seront pas, pour l'art, paralysateurs, au contraire. Chaque époque sanglante a été génératrice d'une forme nouvelle de beauté ; les guerres sont créatrices de style, et les âmes trempées par elle sont inclinées vers l'idéal de la vie. Rien ne sera plus poignant que le combat des idées et des formes succédant à celui des armées.

Mais, si l'art doit s'élever vers un nouvel azur, c'est à la condition de fixer sa demeure dans les cieux du pays natal de ses créateurs. L'art sera régional ou ne sera pas. Telle est la thèse de M. de Montenach. Je crois, pour ma part, que la guerre ayant exaspéré tous les nationalismes, nous n'aurons plus dans l'avenir d'art international ; nous échapperons à l'empire d'un goût universel. Victorieuses ou vaincues, les nations rentreront en elles-mêmes, se retourneront vers leur passé, vivront sur leur fonds propres. L'art de demain sera donc fortement saturé d'effluves nationaux, et c'est pourquoi nous pouvons espérer qu'il sera en même temps social.

Le régionalisme dans l'art, tel est aussi la pensée maîtresse qui a inspiré M. de Montenach dans son ouvrage sur les *Musées régionaux*, joli et gracieux volume de 82 pages, édité par l'imprimerie-librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, avec le goût que cette maison met dans toutes ses publications.

M. de Montenach rêve d'autres musées que ces nécropoles où dorment pâle-mêlé des œuvres d'art empruntées à tous les âges et à tous les climats. Ces musées-là prétendent éloigner l'art du peuple ; ils font du désert autour d'eux. Le musée régional inspirera mieux le respect des choses du passé local. La force d'une population réside dans l'abondance et la qualité de ses souvenirs. Malheureusement, aujourd'hui, écrit excellemment l'auteur des *Musées régionaux*, on présente le passé au peuple sous des dehors si faux qu'il s'en détache, et le vandalisme triomphe en actes et en fait, et ce qui nous éloigne de toutes nos traditions. En nous débarrassant des qualités apprises, des façons de voir et de sentir transmises et accrues le long des âges par les mérites de la race, nous perdons le goût des choses qu'ils aimaient, un milieu desquelles ils vivaient. En apprenant au peuple à diriger ses facultés d'admirer, on lui rendra aussi les vieilles amours de la petite patrie.

Comment M. de Montenach conçoit-il le mu-

sée régionale ? C'est ce que dit abondamment ce petit livre, plein d'intérêt, que nous recommandons à tous les amis de la beauté et du sol natal.

MERCURIALE AGRICOLE

Céréales. — Les nouveaux prix du blé, du maïs et de l'avoine, qui sont entrés en vigueur au 1er janvier, ont provoqué quelque mécontentement. Comme on le sait déjà, le prix du froment a été élevé de 37 fr. 50 à 40 fr., celui du maïs de 25 fr. 60 à 27 fr. et celui de l'avoine de 33 à 35 fr.

Il est à observer que cette augmentation, bien qu'elle eût pour conséquence de renchérir le prix du kilo de pain de 2 à 3 centimes, apparaît très modeste en raison de la chute des céréales en Amérique et de la hausse du fret, qui paraît devoir continuer. Les nouveaux prix fixés sont encore de plusieurs francs inférieurs à ceux du marché universel.

En effet, bien que la Confédération, qui a le monopole des céréales, achète par avance, elle a beaucoup de peine, depuis quelques semaines, à trouver les navires qui acceptent de débarquer dans la Méditerranée. Aussi, le fret atteint-il maintenant un chiffre dix fois plus élevé qu'avant la guerre. Les autres frais ont aussi augmenté dans des proportions énormes. Ainsi, tandis qu'on payait autrefois de 1200 à 1500 fr. pour chaque journée de stationnement d'un navire au delà de douze jours de débarquement réglementaires, l'indemnité se chiffre aujourd'hui par 5000 à 6000 fr.

Si l'on tient compte de tous ces frais, on constate que le prix de vente fixé par la Confédération est de 6 à 7 fr. pour le froment, de 3 à 4 fr. pour l'avoine et de 5 à 8 fr. pour le maïs en dessous du prix de revient actuel.

Il est évident que le Commissariat central des guerres ne pourrait opérer dans ces conditions s'il n'avait pas conclu des marchés avantageux pour les céréales qu'il livre actuellement. Mais, quand on constate que les prix élevés payés aujourd'hui sur le marché américain ne cessent de monter, on ne peut se faire illusion sur le caractère de la crise au début de laquelle nous nous trouvons.

Le bureau de l'Association suisse des sélectionneurs, à Mont-Calm, Lausanne, offre des semences de printemps, contrôlées et garanties, au prix de 38 à 42 fr. suivant quantité et qualité, pour l'avoine, et de 45 fr. pour le froment, le seigle et l'orge. Le paiement doit être effectué au comptant ou par remboursement.

Ledit bureau échange de l'avoine pour semences contre de l'avoine fourragère qu'il paye 30 fr.

Pendant le mois de janvier, dans notre canton, on a payé le froment 38 fr., le blé 33 fr. et l'avoine 35 fr. Ces prix s'entendent pour une marchandise de qualité moyenne rendue franco en gare d'expédition ou dans les moulins. Il y a une augmentation de 5 à 7 fr. sur les prix de janvier 1915.

Fourrages concentrés. — On sait que, dans les années ordinaires, la Suisse consomme en moyenne 3500 wagons de fourrages. Jusqu'à la France a autorisé l'importation de 1000 wagons. Il en est arrivé aussi un peu de l'Italie, mais les expéditions se font de plus en plus rares. De nouvelles démarches sont faites en France pour obtenir un nouveau convoi de 600 wagons. Il est évident que, dans ces conditions, il n'est pas possible de donner satisfaction à tout le monde.

Engrais. — On nous assure qu'il sera impossible de fournir se procurer, pour ce printemps, des superphosphates. Quant aux autres engrais, la quantité que les fabriques du pays pourront livrer sera de la moitié au moins inférieure à celle d'une année ordinaire.

Sur la place de Marseille, on cote le nitrate de soude à 47 fr. et le sulfate d'ammoniaque à 50 fr.

Pommes de terre. — Sur le marché de Lausanne, la mesure de 15 kilos, qui se vendait 1 fr. 80 le 22 janvier, coûte maintenant 2 fr. et le prix du kilo a passé de 12 à 14 centimes. Dans les magasins, le prix au détail s'est élevé de 12 à 16 centimes le kilo ; jusqu'à 20 kilos.

Bois. — Les ventes accusent toujours une marche ascendante des prix. Le bois de sapin se paye de 87 à 40 fr. le mètre cube.

Produits laitiers. — Les marchés sur la production des fromages d'hiver et sur celle du lait en été ayant commencé dans quelques parties de la Suisse et une hausse du prix du lait pouvant survenir à la suite de manœuvres des spéculateurs, un communiqué du Département fédéral de l'économie publique annonce que le Conseil fédéral a pris un arrêté interdisant l'achat et la vente de lait frais. Vraiment après le 30 avril 1916, et de fromages durs, en meules, de la production de l'hiver 1915-1916. Des marchés déjà conclus sont annulés. Cette annulation ne porte pas sur les contrats annuels pour la livraison du lait, couverts en automne 1915.

Le Département de l'économie publique est autorisé à fixer la date à partir de laquelle des contrats pourront être conclus pour le lait (production de l'été 1916) et de fromage (production d'hiver 1915-1916).

Les conventions à cet arrêté seront punies d'amende jusqu'à 20,000 francs ou de prison.

En France, les prix des fromages accusent une hausse très considérable. On signale qu'un fromage de Doubs a vendu sa production des mois de décembre, janvier et février au prix de 322 fr. des 100 kilos ; plus 150 fr. de gratification.

Depuis lundi dernier, le beurre a subi, sur le marché de Lausanne, une baisse de 20 centimes par kilo. Le prix en a été fixé par la police à 4 fr. 80 pour le beurre façonné et à 4 fr. 40 pour le beurre en motte. La graine, par contre, augmenté de 20 centimes à 2 fr. 20 le kilo.

Détail d'élevage. — Nos troupeaux continuent à être très fréquemment et si vilainement d'affaires. Le bétail bovin se vend facilement ; la demande de vaches laitières est toujours très active. Quant aux petits porcs, ils sont très recherchés et les prix restent élevés.

Le gouvernement de l'Alsace-Lorraine a de nouveau autorisé, aux conditions habituelles, l'importation et le transit de sujets des espèces bovine et caprine provenant des cantons de Fribourg, du Tessin et de Vaud.

Le gouvernement bavarois vient d'interdire la sortie du bétail et de la viande de boucherie du pays.

Détail de boucherie. — Il n'y a pas de change-

ment à signaler dans les prix du gros bétail de boucherie. Sur nos marchés, les prix varient par kilo de poids vif de 1 fr. 20 à 1 fr. 50 pour les bœufs, de 1 fr. 20 à 1 fr. 45 pour les génisses, de 1 fr. 10 à 1 fr. 32 pour les taureaux, de 1 fr. 4 à 1 fr. 30 pour les jeunes vaches. Les vieilles vaches se payent de 0 fr. 90 à 1 fr. 10, suivant la qualité.

Le marché des veaux gras accuse beaucoup de fermeté dans les prix. Au marché de lundi dernier, à Fribourg, les nombreux veaux amenés se sont vendus de 1 fr. 70 à 1 fr. 86 de kilo, poids vif. A Langenthal, ces prix varient de 1 fr. 74 à 1 fr. 90. A Bulle, jeudi, ils ont été jusqu'à 1 fr. 80.

Le prix des porcs gras a une tendance à la hausse. Ils se payent de 1 fr. 96 à 2 fr. 05 à Fribourg, de 1 fr. 97 à 2 fr. à Lausanne, de 2 fr. 05 à 2 fr. 40 à Neuchâtel et à Berne, et de 2 fr. 10 à 2 fr. 20 à Genève.

Mardi, il est arrivé à Fribourg un wagon de porcs italiens qui faisaient l'admiration des curieux. Il y avait des spécimens pesant jusqu'à 250 kilos.

Les cartes de remboursement pour l'abonnement à la LIBERTÉ seront mises à la poste le 5 février. Nous prions nos abonnés de leur faire bon accueil. Nous nous verrons obligés de suspendre l'envoi du journal à ceux dont la carte de remboursement nous reviendrait impayée.

L'ADMINISTRATION.

LES SPORTS

Football

Excelsior I de notre ville recevra demain, dimanche, l'équipe du F. O. Chaux-de-Fonds III. Le match se jouera au Grand-Place et commencera à 3 heures précises. Les servants du ballon viendront nombreux applaudir les joueurs.

Demain, dimanche, à 1 1/2 h., Stella III rencontrera le F. C. Yvernois. A 3 1/2 h., Stella II jouera son dernier match de championnat suisse contre Excelsior I de Bern. Superbe partie en perspective.

Etat civil de la ville de Fribourg

25 janvier. — Noces, Jean, fils de Jean, manœuvre, de Fribourg, et de Marie, née Delley, Neuveville, 93.

26 janvier. — Noces, Marcel, fils d'Adolphe, peintre, de Fribourg, et de Marie, née Doffy, rue des Forgerons, 185.

27 janvier. — Noces, Maxie, fille de Joseph, menuisier, de Bellegarde, et de Caroline, née Fael, Stalden, 12.

Décès

25 janvier. — Dercy, née Pochon, Hélène, épouse de Joseph de Dompierre, 36 ans, Grand-Fontaine, 18.

26 janvier. — Schaller, François, fils de François, de Bosingen, portier à la Providence, 60 ans.

27 janvier. — Friedli, née Courlet, Angéline, veuve d'Alexandre, de Marbach (Lucerne), 68 ans, Champ des cibles, 39.

Mariages

26 janvier. — Army, Pierre, agriculteur, de Pierrefortcha, né le 4 avril 1885, avec Siffert, Marie, d'Ueberstorf, née le 7 mai 1892.

27 janvier. — Liniger, Emile, employé postal, de Wolhert (Berne), né à Sallavaux le 15 février 1889, avec Oberholz, Blanche, de Courtaman, née à Fribourg le 21 janvier 1886.

Calendrier

DIMANCHE 30 JANVIER IV après l'Épiphanie Sainte MARTINE, vierge et martyre LUNDI 31 JANVIER

Saint PIERRE, NOLAQUE, confesseur. Saint Pierre, Nolasque se distingue surtout par sa charité envers le prochain. On vit un présage de cette vertu un jour que Pierre, étant encore enfant et pleurant dans son berceau, un essaim d'abeilles vint vers lui, et construisit un rayon de miel dans sa main droite. Il fonda, sur la demande de la Sainte Vierge, l'Ordre de la Meris pour le rachat des captifs.

Saint-Nicolas : 5 h. h., 6 h. h., 7 h. h., messes basses. — 8 h. h., messe des enfants chantés, instruction. — 9 h. h., messe basse paroissiale, sermon (collecte pour le chauffage). — 10 h. h., office capitulaire (collecte pour le chauffage). — 1 1/2 h. h., vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h. h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 1/2 h. h., chapelot.

Saint-Jean : 7 h. h., messe basse. — 8 1/2 h. h., messe des enfants avec instruction et chants. — 9 h. h., grand-messe et sermon. — 1 1/2 h. h., vêpres, catéchisme et bénédiction. — 6 1/2 h. h., chapelot.

Saint-Maurice : 6 1/2 h. h., messe. — 8 h. h., messe chantée, sermon français. — 9 h. h., catéchisme français. — 10 h. h., messe basse, chants des enfants, sermon allemand. — 11 h. h., catéchisme allemand. — 1 1/2 h. h., vêpres. — 6 1/2 h. h., chapelot et prière du soir.

Collège : 6 h. h., 7 h. h., 7 1/2 h. h., messes basses. 8 h. h., office des étudiants, sermon. — 9 h. h., messe des enfants, sermon. — 10 h. h., office paroissial, sermon. — 1 1/2 h. h., vêpres des étudiants. — 2 1/2 h. h., vêpres paroissiales.

Notre-Dame : 6 h. h., messe basse. — 8 h. h., messe chantée, sermon allemand. — 10 h. h., messe des enfants allemands avec chants, instruction. Réunion des enfants de la congrégation mariale, bénédiction. — 2 h. h., vêpres, chapelot.

RR. PP. Cordeliers : 6 h. h., 7 h. h., 7 1/2 h. h., messes basses. — 9 h. h., grand-messe. — 10 h. h., office académique. — 2 1/2 h. h., vêpres et bénédiction.

RR. PP. Capucins : 5 h. h., 20 h. h., 50 h. h., 20 messes basses. — 10 h. h., messe basse avec allocution.

La maison du mensonge

de ROGER BOMBRE

Mais au lieu de la lettre annonçant cette arri-
vée, une dépêche impérative était venue sommer le percepteur d'avoir à rejoindre les deux amis au plus vite à Paris. Ce télégramme, ainsi conçu, se pouvait d'ailleurs l'interpréter :

« Viens dès ce soir. Présence urgente. Bonne nouvelle. »

Docile, un peu désolé aussi, Margaretes avait pris le train suivant, et, à peine débarqué, se soulevait avec ardeur l'explication du mystère ; mais on eût dit que Léone se faisait un malin plaisir de lui faire désirer.

Une voiture attendait la famille à la sortie ; Mlle Margaretes jeta l'adresse au cocher, et, peu après, le voyageur et ses compagnes s'arrêtèrent avec le bébé devant un hôtel d'apparence classique.

« Nous l'avons choisi à cause de sa proximité avec l'étude du notaire, dit Léone. Clotilde n'en a pas le droit de donner des signatures... en attendant ses tennies. »

Clotilde... Margaretes avait tressaillé à ce nom lancé dans la conversation avec désinvolture et qui renouait toutes les fibres de son âme. Quant à Mlle Lemaire, elle avait pâli en détournant la tête.

« Eh ! bien oui, Clotilde, appuya Léone, insistant à dessein ; il faut absolument appeler

ainsi Germaine, au moins tant que nous serons Parisiens, car ce nom est désigné dans tous les actes. Plus tard on le rendra à Liberté et notre amie reprendra son identité... sur ce point, si cela lui plaît. »

Un chasseur ouvrait la portière. Léone tira de sa poche une mignonne bourse en argent bien garnie, paya la course et précéda son frère dans le hall.

Pour peu qu'il s'y connaît, Paul jugea que l'hôtel de l'Équateur n'était pas un gîte de dixième ordre, du genre de ceux qu'il fréquentait d'habitude.

Tous les quatre prirent place dans l'ascenseur. — M'expliqueras-tu enfin... commença le percepteur.

« Oui, oui, bientôt ; attends que nous soyons chez nous. »

Arrivée à destination, la jeune fille interpella une femme de chambre de l'étage :

« Le thé dans une demi-heure, s'il te plaît. »

Margaretes marchait de surprise en surprise, ou, pour parler plus juste, d'ahurissement en ahurissement.

Léone ouvrit une pièce très confortable d'aspect, fit jouer les robinets du cabinet de toilette et s'assura que la valise du voyageur était déjà montée.

« Quand tu auras terminé les ablutions, viens nous rejoindre au 18, dit-elle gaiement, deux portes plus loin ; nous t'y attendons. »

Et elle s'éloigna sans attendre la réponse.

Demeuré seul, Paul s'ajusta de son mieux, sa haute taille lui renvoyant d'ailleurs une image assez hirsute. Mais il y prenait peu garde, préoccupé qu'il était des façons d'agir de sa sœur.

La malheureuse se lance dans de folles dé-

penses, murmura-t-elle. Et elle oublie que nous vivons sur un emprunt et que la probité ne contraindra à rendre aux héritiers légaux de Madame Barret ce qui ne nous appartient pas légitimement, ma femme étant décédée avant elle. Pas une minute il ne fit à la jeune fille l'injure de supposer qu'elle voulait conserver indéfiniment une fortune acquise par fraude ; non, mais il se bornait à maugréer contre son imprévoyance et sa légèreté.

Enfin, il allait s'en expliquer avec elle.

En effet, aussitôt réhabilité, il se rendit au petit salon indiquant, faisant des vœux pour que Made-moiselle Lemaire n'assistât point à la conférence. Car, d'une part il se sentait peu à l'aise avec elle ; de l'autre, il eût éprouvé de la confusion à débattre en sa présence certaines questions périlleuses pour son honnêteté.

A son grand soulagement, il trouva Léone seule. Un mystérieux sourire errait sur ses lèvres. Elle ne lui laissa pas le temps de l'interroger.

« Avoue que tu ne comprends rien à ma conduite, dit-elle d'un ton joyeux, et que tu es en train de maudire ta pauvre sœur, sans même te douter des motifs qui la font agir ? »

« Ces motifs sont pourtant aisés à deviner, répliqua le percepteur un peu piqué. Ton amour immodéré de luxe et de confort vont nous jeter dans de nouveaux embarras. Comment oses-tu... »

« Paix ! interrompit-elle légèrement. Ne montes pas sur vos grands chevaux, monsieur mon frère ; vous seriez contraint d'en descendre bien vite. »

« Trêve de plaisanteries, Léone, je t'en supplie ; celle-ci a duré assez, et tu te doutes que je n'ai pas le cœur à la joie. »

« Oui, je sais... la pauvre Clotilde... Mais si faut le faire une raison, moi, ami ; sa vie était devenue un vrai martyre, et la nôtre même... et puis, du moment qu'elle ne pouvait guérir de sa funeste manie de se morpinner... »

« Tu en prends ton parti à l'aise, répliqua Paul amèrement. Mais ce qui me blesse et m'irrite, c'est de constater avec quelle aisance tu traites mon deuil, mes soucis, les difficultés de notre existence, en menant ici une vie hors de proportion avec nos ressources. »

« Doucement, Léone lui prit la main. — Bien loin d'insulter à la peine, dit-elle affectueusement, je la conçois et la partage, mon cher Paul. Mais n'oublie pas que je suis jeune, que le sort ne m'a pas gâtée jusqu'ici et que, lorsque j'entrevois l'occasion de jouir de quelques plaisirs dont mon enfance s'est vue privée, je suis excusable d'en profiter. »

« Or, comment ne pas bénéficier de la bonne chance qui nous arrive ? »

« Que veux-tu dire ? »

« Prépare-toi à une heureuse surprise. »

« Tu le plais à me torturer. »

« Apprends donc que, sans le moindre scrupule, tu peux user de la fortune de Mme Barret. »

« On nous a communiqué ses dernières dispositions, prise d'un remords tardif, au moment de mourir, ayant recouvré toute sa lucidité, cette excellente femme les a modifiées dans un sens plus large et plus favorable. »

« Les legs fait à Clotilde est réversible sans aucune condition sur ses héritiers naturels, soit sur ton fils et sur toi. »

« Le notaire a pris soin de l'expliquer tout au long à Germaine. »

« Si Mlle Margaretes comptait sur une joyeuse

explosion de la part de son frère à cette nouvelle, elle fut déçue dans son attente ; car, au contraire, une confusion pénible assombrit son visage.

« Ainsi notre faute était inutile, dit-il d'une voix altérée. Si j'avais su cela en temps opportun, je n'aurais pas employé un moyen qui blessait à la fois ma conscience et mon cœur. »

« Oui, mais tu ne t'en doutais pas, mais nous ignorions tous, riposta vivement Léone. Autour-nous au recours à un subterfuge, innocent dans le fond, si nous n'avions marché à une catastrophe ?... Non. Seule, la nécessité absolue nous y a poussés, avoue-le, nous obligant à commettre... »

« Non, Léone, répliqua lentement Paul. Rien ne nous force jamais à mentir, et, de ce fait, nous nous exposons aux terribles représailles de la vérité démentie. »

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Revue d'histoire ecclésiastique suisse. — Stans, Hans von Matt et O. Vetsch, éditeurs. Abonnement, 6 francs.

Fascicule IV

M. Reymond : Comment l'archevêque de Basançon est devenu seigneur de Nyon. — L. R. Schmidlin : Das veritable Projekt, das Chorherrenstift Schönenwerd nach Othen zu transferieren (Schluss). — E. Dapraz : Introduction de la réforme par le « plus » dans le bailliage d'Orbe Echallens (suite). — E. A. Stübelberg : Kirchliche Archäologie und Hagiographie. — Melanges, comptes rendus, bibliographie.

Publications nouvelles

La diplomatie française L'œuvre de M. Delcassé, par Georges R. Yvon d. secrétaire de l'Association des Affaires étrangères. Volume in 12, avec portrait. — Berger-Levrault, éditeurs, 5-7, rue des Beaux Arts, Paris. — Prix : 60 centimes.

Parmi les figures contemporaines, il en est peu qui s'imposent aussi vivement à l'attention que celle de M. Delcassé. Son rôle parlementaire est considérable et son influence sur les rapports de la France avec les autres puissances européennes a été prépondérante. C'est lui qui a préparé et réalisé la politique connue sous le nom de politique des alliances.

L'étude que M. Reynald consacre à cette œuvre vient de paraître dans la collection des Pages d'Histoire 1914-1915.

Henri Nis. — Fils de leur sol, récits de la mobilisation suisse, 1914-1915. Neuchâtel, D.-Lachaux et Niestlé, S. A., éditeurs. — Prix : 2 fr. 50.

Ces récits de la mobilisation suisse sont pleins de vie et de gaieté. Il y a des descriptions parfaitement réalistes. L'auteur a commenté par quelques silhouettes tout ce qui est reconnaissable, ainsi celle du sergent-major. Vient ensuite le récit mouvementé de la traversée des Alpes. On lira, dans cette seconde partie, avec beaucoup d'intérêt, le « Jaunpass », « Jaun », « le passage des Neuchels » et l'arrivée au « Lac Noir », tout autant de scènes militaires décrites avec beaucoup de goût et de naturel. Le volume se termine par des « Tableaux militaires », et les deux derniers récits sont consacrés à la mort d'un camarade. L'auteur a mis dans ces pages son âme de Suisse, de poète et de patriote.

Les maladies des caractères (étude de psychologie morale), par le docteur Ch. Fliessinger, correspondant de l'Académie de médecine. Librairie Perrin et Co, Paris. — Prix : 3 fr. 50.

Dans quelle mesure la maladie affecte-t-elle le caractère et se laisse-t-elle influencer par lui ? Tel est le problème que ce volume aborde. Sérieuses, familières, fermées à toute attitude de dogmatisme, les pages de ce livre ont un caractère de ton professoral, ses pages ouvrent profondément les avenues des rapports du physique et du moral.

Ce travail est divisé en cinq parties : 1° Considérations physiologiques ; 2° les types morbides ; 3° les types organiques ; 4° les types intellectuels et affectifs ; 5° les types professionnels.

Die Schwuls und die Erakalitäten. — Schwarzwaldblatt von Eduard Renggli, Luzern. — Kunstanstalt J. C. Müller, Zurich.

On saisissant zarih, dû à la noble inspiration du peintre Ed Renggli, à Lucerne, représente l'accueil fait par la Suisse aux évacués des pays envahis.

L'absinthe et l'alcool dans la défense nationale. Russie, France, Grande-Bretagne, par Léon Coulette, président de l'Association de la Presse de l'Est. Préface d'Henri Schmidt, député, rapporteur des derniers projets de loi. Volumes in-12. — Berger-Levrault, éditeurs 5-7, rue des Beaux-Arts, Paris. — Prix : 2 fr. 50.

Voici le premier ouvrage publié sur ce formidable problème et sur l'agitation qu'il provoque, tant dans l'opinion que dans les milieux intéressés.

Toute la question s'y trouve exposée, clairement, avec méthode et dans un ordre tellement logique que chacun pourra désormais fixer son opinion et prendre position dans une lutte qui demande à être

menée avec la plus grande énergie. Nul ne doit oublier que de la solution rapide de cette grave question dépend l'avenir, le salut d'un pays.

Ce livre intéressera non seulement les sociologues, les économistes et les parlementaires, mais aussi les commerçants, bouilleurs de crus et débitants, qui y trouveront tous les renseignements sur les mesures qui les concernent.

Nos oiseaux. — La Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux a été fondée en 1913, à Neuchâtel, où elle a son siège. Elle comprend un grand nombre d'adhérents dans les cantons de la Suisse romande. Son bulletin trimestriel Nos oiseaux, rédigé par M. Alfred Richard, est une tribune libre, où tous ceux qui s'intéressent à la conservation de la gent ailée peuvent exprimer leurs idées ; ils sont instantanément priés d'y collaborer en faisant part au rédacteur de leurs observations sur les oiseaux en liberté, sur leurs passages, et sur les meilleurs moyens de les protéger.

La Société rappelle à ce sujet à nos regards combien la destruction des haies est nuisible aux oiseaux, les haies servant de refuge à plus de quarante espèces insectivores des plus utiles à l'agriculture.

L'abonnement à Nos oiseaux coûte 4 fr. par an ; par cette même somme, on peut devenir membre à titre de la Société et recevoir le bulletin.

S'adresser à M. Alfred Richard, 28, Champ-Bougin, Neuchâtel.

Les arbres fruitiers. — Savoir défendre les arbres fruitiers contre leurs ennemis de tous genres n'est pas facile pour Monsieur tout le monde. Or, comme, dans notre pays, chacun est plus ou moins appelé à occuper de ces utiles auxiliaires de l'économie do-

mestique, il y avait nécessité de mettre à disposition des non-initiés des notions pratiques et peu coûteuses pour une lutte d'ensemble dans les circonstances actuelles.

C'est précisément dans ce but que M. John Wolf, spécialiste et maître d'arboriculture bien connu dans nos régions romandes, a réuni sur un seul tableau quelques principes d'hygiène fruitière indiquant les moyens de reconnaissance des ennemis des arbres fruitiers, d'après les caractères visibles sur les organes de chaque essence, ainsi que leurs divers modes de traitement.

Cet opuscule est en vente au prix de 60 centimes, plus le port, chez S. Henchoz, ancien éditeur, place Chauderon, 11, à Lausanne.

SOMMAIRE DES REVUES

Le Correspondant. — 10 janvier : Après la guerre. — La réorganisation de notre système colonial, Biard d'Annet — Silbonettes de guerre. — Le général Sir Douglas Haig, Miles. — L'esprit public et la situation en Portugal. — Le statu quo diplomatique. — L'affaire de l'Angola. — La question de l'intervention. — Les tranchées dans la guerre de Sécession. — Lettres au duc Albert de Broglie, Prince Victor de Broglie. — Le prêtre-soldat dans l'histoire, Oscar Havard. — Journal d'un grand blessé chez les Allemands. — H. Ch. Hennebois. — L'Albanie et la guerre. — Avec une carte, Ch. Sténion. — A propos du 1er janvier. — Autour de l'édit de Charles IX instituant le nouveau premier de l'an, V. Poizat. — Le vrai danger autrichien. — La menace du Zollverein. — Poésie. — Soir de victoire, Marguerite Henry-Rosier. — Revue des sciences. — Le désarmement, Francis Marre. — Chronique politique, Interim. — Bulletin bibliographique.

Prix de l'abonnement : Paris, départements et

étranger : un an, 35 fr. ; six mois, 18 fr. Les abonnements partent du 1er de chaque mois. On s'abonne à Paris, aux bureaux du Correspondant, rue Saint-Guillaume, 31, dans tous les bureaux de poste et chez tous les libraires des départements.

Revue hebdomadaire. — 22 janvier : Henri Joly : Aurons-nous un nouvel art et une nouvelle littérature ? — Emile Picot : Le pangermanisme au seizième siècle. — Francis Jammes : Le Rosaire au soleil (IV). — Henri Chardon : L'union des sept alliés. — Maurice d'Annemarie : Un an de guerre au Cameroun. — Charlotte Chabrier-Rieder : Le petit dragon en permission. — Memento bibliographique. — Le plan pangermaniste politique et militaire, d'après M. André Oberdamme. — Les faits et les idées au jour le jour. — La situation militaire.

Partie illustrée : L'instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (25 francs de livres par an).

Le No 582 de la Patrie suisse, qui ouvre l'année 1916, — la 23^{me} de cette intéressante publication nationale, — débute par un excellent et tout récent portrait de M. le conseiller fédéral Camille Decoppet, président de la Confédération pour 1916. Le reste de ce numéro, abondamment illustré, est essentiellement consacré au passage, à travers la Suisse, des internés civils venant des parties de la France occupées par les armées allemandes ; il nous les montre à Schallhaus, à Zurich, à Berne, à Fribourg, à Lausanne et surtout à Genève, — dernière étape de ce lamentable exode, — ou nombre de personnes réaffectés des prodiges de dévouement et d'abnégation. C'est un numéro historique à conserver, car il ne tardera pas à faire prime.

Madame veuve Léon Bulet-Musard à Estavayer ; Monsieur Albert Bulet, sous-directeur, à Fribourg ; Monsieur et Madame Georges Bulet, pharmacien, et leurs enfants, à Estavayer ; Monsieur et Madame Paul Bulet et leur fille, à Paris ; Monsieur le Dr Max Bulet, médecin-dentiste, à Fribourg ; Mademoiselle Marie Thérèse Bulet, à Estavayer ; Madame veuve Charles Bulet Genoud, à Estavayer ; Madame veuve Grivet Musard, à Fribourg ; Monsieur l'abbé Henri Bulet, révérend curé, à Château-d'Œx ; Mademoiselles Annie et Ferny Bulet, à Estavayer ; Monsieur Joseph Bulet, à Estavayer ; Monsieur le Dr et Madame Hector Guy-Grivet et leur fille, à Bonneville (Haute-Savoie) ; Mademoiselle Marie-Louise Grivet, à Fribourg, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADMOISELLE Gabrielle BULLET

leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée paisiblement à Estavayer, le 27 janvier, dans sa 30^{me} année, munie des sacrements de l'Eglise, après une longue maladie chrétienne ment supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Estavayer, dimanche 30 janvier, à 4 heures après midi.

L'office de Requiem aura lieu lundi 31 janvier, à 8 h du matin. N.B. — Selon le désir de la défunte, on est prié de ne pas envoyer de fleurs.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

ON DEMANDE famille catholique

pour cultiver petit, bon et facile domaine à ferme ou moitié fruits. Entrée immédiate.

Ecrits : M^{me} WALTER, Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie). H 10715 X 561.

L'office anniversaire pour l'époux de l'âme de MADAME

Annette VON DER WEID

d'Hattenberg sera célébré lundi 31 janvier, à 8 heures, à Saint-Nicolas.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

L'office de trécentième pour le repos de l'âme de Madame Joséphine Schmutz

née Guentern sera célébré lundi 31 janvier, à 8 heures, à l'église de l'Hôpital.

R. I. P.

Sommelier demandé

Envoyer certificats, photographie et indiquer l'âge, à l'Hôtel de la Gare, à Bonens près Lausanne. H 524 F 558

A VENDRE

au village de Helfaux, une propriété de 12 poses de bon terrain, logement pour fermier, puits et jolie maison de maître, lumière électrique, eau abondante. 533.160

S'adresser à la Banque H. Bottin & Co, Fribourg.

PENSEZ

à vos plantations et achetez pour cela les deux publications ayant trait à la culture des légumes et à celle des fleurs, ainsi qu'à l'élevage fruitière, 3 tableaux vendus séparément 60 centimes pièce, plus le port, chez M. Henchoz, ancien éditeur, place Chauderon, 11, Lausanne.

CALORIE INSTALLATIONS SANITAIRES FRIBOURG, Grand'Fontaine, 24 A TÉLÉPHONE 1,44

Hôtel du Bœuf FRIBOURG Complètement remis et meublé à neuf Pension-Famille Bonne cuisine bourgeoise et vins de 1er choix

E. SOLAND-GSCHWEND, nouveau tenancier.

Grandes mises de bétail et chédail à CORMARON, près Fribourg

Pour cause de cessation de bail, Joseph Page, fermier, vendra en mises publiques, mardi 30 février prochain, des 9 heures du matin, tout son bétail et chédail comprenant : 5 chevaux de trait de 3 à 10 ans, 17 vaches portantes ou fraîches vêlées, 3 génisses portantes, 1 taureau de 20 mois, 5 veaux de l'année, 2 chèvres chamoisées, 4 porcs à l'engrais, une truie portante, 1 verrat rouge, 1 chien de garde et de trait avec la charrette à lait ; 3 gros chars à pont, 1 char à pont à 1 cheval, 1 char pour le marché, 1 char à ressorts, char avec tonneau à purin, herse à prairie, faneguse, fag chœur, râteloue, charreux, manège, hachis-paille, concasseur, etc., meubles tels que lits complets, armoires, etc.

Le bétail bovin est de race pie-rouge. Paiement comptant. H 417 F 530 159

L'exposant : Joseph Page, fermier.

Guerison des HERNIES sans opération

Ouverture de l'Etude : 1er février 1916 D' Emile EMS Notaire, à Morat

Dimanche 30 janvier DISTRIBUTION DE FRUITS DU MIDI à l'auberge de la Persévérance A EPENOEES Bonne musique Invitation cordiale. L. MAURON, tenancier.

ASPASIA PRODUIT SUISSE Pour l'entretien des dents et de la bouche, lavez-vous tous les jours avec la pâte dentifrice ASPASIA (en boîtes et en tubes). 533

Foire d'Oron-la-Ville Mercredi 2 février GREFFE MUNICIPAL.

MODELE SIVOUSSUZZEZ prenez les véritables BONBONS aux BOURGEOIS DE SAPIN

Ecole spéciale pour la formation de Chauffeurs d'automobiles Louis Lavanchy, 30, avenue Bergières, Lausanne. Brevet professionnel garanti en 3 semaines. Plus de 1200 chauffeurs formés par nous.

Auriez-vous tout essayé!!! avec ou sans sucées, néanmoins, nous vous assurons que seules Les PASTILLES JEANNE D'ARC aux plantes concentrées vous assurent la guérison des maux d'estomac, névralgies et douleurs, coliques et démanagements, en un mot toutes les affections du sang, du foie et des reins. Se méfier des contrefaçons, exiger la marque déposée et la signature de l'inventeur sur chaque boîte.

Prix : 3 fr. la boîte. — Fr. 1.75 la 1/2 boîte. En vente chez M. Lupp, pharmacien, Place Saint-Nicolas, à Fribourg.

MISES DE BOIS L'inspecteur soussigné offre en vente publique, par voie de soumission, les lots de bois sous indiqués, déposant à Grand-sar-Harry, sur la propriété de l'hoirie de Gattray. 1) Sur le pré : 1^{er} 29 1/2 stères de frêne ; 2^o 1,161 fagots de frêne ; 3) Au moule : 3^o 19 1/2 stères de sapin ; 4^o 1,167 fagots de sapin ; 5^o 383 fagots d'écorce ; 6) A Chantemerle : 6^o 39 stères foyard ; 7^o 20 stères sapin ; 8^o 6 stères chêne ; 9^o 1,001 fagots de foyard ; 10^o 1,855 fagots de sapin ; 11^o 434 fagots d'écorce. Les soumissions devront être présentées, par écrit, par moule et par 100 de fagots, en se tenant à la liste détaillée ci-dessus. Des soumissions partielles sont admises soit pour l'un ou l'autre lot, ou une soumission en bloc. Le terme de vidange et de sortie de tous matériaux est fixé pour les bois sur le pré, au 12 février 1916, et pour les bois du moule et de Chantemerle, au 1^{er} mars de la même année. Le paiement s'effectuera au comptant. Délais éventuels sur les propriétés aux risques de l'acquéreur. Délai de soumissions, jusqu'à 5 février, à midi, adressables à l'inspecteur soussigné. H 130 F 572-174 Fribourg, le 25 janvier 1916. L'inspecteur forestier : J. Darbellay.

Prof. dipl.
d'anglais, franç., allem. dis-
pose encore de quelques heures.
Ecr. : M^{lle} Tr., Librairie de
l'Université, Fribourg. 487

JEUNE FILLE
demande place de volontaire,
dans un café, pour apprendre
le service.
S'adresser sous H 424 F, à la
S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.

ON DEMANDE
demoiselle de bureau habile,
sténo dactylographe connaissant
parfaitement l'allemand et le
français.
S'adresser sous H 418 F, à la
S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.

VOYAGEUR
Maison de tiens de Fribourg
demande voyageur, bon ven-
deur et connaissant la parlie,
parlant français et allemand, si possible.
Inutile de se présenter sans
de sérieuses références.
S'adresser sous H 373 F, à la
S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.

CORDONNIER
On demande, un jeune
ouvrier, pour tout de suite, chez
Marx Despont, à Bolez-
Orjulaz, près Echallens.

JEUNE FILLE
connaissant la cuisine et les autres
travaux du ménage demande
place. Elle accepterait éventuel-
lement un engagement de 2 à
3 mois.
S'adresser sous H 537 F, à la
S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.

TESSINOIS
bonnes références dans l'action
catholique, désire entrer en
relations avec riche charitable
qui veuille lui prêter appui afin
de surmonter moments critiques,
à cause de maladie.
S'adresser sous H 518 F, à la S. A.
suisse de publicité Haasenstein &
Vogler, à Fribourg. 569

Pour la France
bûcherons et ouvriers d'au-
tres corps de métier.
Se présenter au Représentant
des Unions, France, le
31 janvier, Hôtel Montriond,
boul. Grancy, Lausanne; le
1^{er} février, le matin, à l'Hôtel de
la Gare, à Bâle; le soir,
à Bâle; le 2 février, le matin,
à Montbovon; à l'Hôtel de la
Gare. 554-116

On demande, dans un buffet
de gare, une bonne

JEUNE FILLE
sachant faire la cuisine et à
l'occasion servir au café. Bonnes
références. 567
S'adresser sous H 523 F, à la
Soc. An. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.

On demande à louer
une petite chambre meub-
lée, en ville.
Offres sous H 522 F, à la S. A.
suisse de publicité Haasenstein &
Vogler, à Fribourg. 566

On demande à louer
pour le 25 avril prochain
au Gambauch, un apparte-
ment de 4 à 5 pièces et dépendances.
Confort moderne, et
si possible avec jardin.
Offres sous H 519 F, à la
S. A. suisse de publicité Haasenstein &
Vogler, à Fribourg. 565

BOULANGERIE
avec installation moderne, seule
dans une grande paroisse de la
campagne, serait à remettre,
pour époque à convenir, centrale
Revoir à personne centrale
pour cartouches, 1 mm. Fr. 12, -
à 9 mm. Fr. 15, - Pistoles auto-
matiques, véritable Bronnie, cal.
6/35 Fr. 45, - cal. 7/65 Fr.
55, - Fusil de chasse à 2 coups,
dep. Fr. 65, - Munitions. Cata-
logue gratis. Réparations.
Louis ISCHY, labr., Payerne.

MADemoiselle
M. PHILIPONAZ
Pédicure et Manicure
Reçoit :
MAISON PRAUD, RULLE
Traitement de toutes les affec-
tions des pieds, ongles in-
carnés, cors, etc.
A Châtel-Saint-Denis : le
premier samedi du mois, après
midi, à l'Hôtel de-Ville. 558

TRANSPORTS FUNÈBRES
à destination de tous pays
MURITH-DUPARC-FERT Anstème MURITH, succ.
Genève Téléphone 121
CERCUEILS de tous genres prêts à livrer de suite
TARIFS LES PLUS MODÉRÉS
Dépôts pour le canton de Fribourg :
BULLE, M. Joseph BAUDÈRE, ébéniste.
CHATEL-ST-DENIS, M. Emile SCHREYER.
ROMONT, M. Charles CLEMENT, ébéniste.
ESTAVAYER-LE-LAC, MM. DIETRICH, (crus,
ébénistes.

DERNIÈRE CREATION !
Montre-bracelet cuir
avec
VERRE
garanti incassable
CADRAN
RADIUM
Heure visible la
NUIT
Les coups de marteau
ne peuvent même pas
briser le verre de cette montre.
N° 20 Boîte nickel ou acier, mouvement cylindre empierre.
1^{er} qual., Fr. 12.50; 11^{me} qual., Fr. 10. -
N° 21 Boîte argent, excellent mouvement cylindre empierre
1^{er} qual., Fr. 19.50; 11^{me} qual., Fr. 15. -
N° 22 Boîte nickel ou acier, excellent mouvement ancre. 1^{er} qual.
15 rubis, Fr. 20. -; 11^{me} qual., 10 rubis, Fr. 16. -
N° 23 Boîte argent, excellent mouvement ancre, 15 rubis, haute
précision 1^{er} qual., Fr. 30. -; 11^{me} qual., Fr. 25. -
Augmentation pour :
Cadran points et aiguilles radium Fr. 2. -
Cadran chiffres et aiguilles radium 4. -
ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT
Catalogue de luxe pour montres, chaînes, bijouterie, régulateurs
et rétro-actifs et franco.

C. WOLTER-F. I., Fabrique d'Horlogerie
LA CHAUX-DE-FONDS

ferrugineux Golliez
Excellent fortifiant pour combattre l'anémie, les
pâles couleurs, la chlorose, le manque d'appétit, etc.
La dose de 2 fr. 50.

Sirope de Krou de Noix Golliez
Excellent dépuratif, employé avec succès par les
médecins pour combattre les impuretés du sang, les boutons, les dartres, etc.
La dose de 2 fr. 50.

Alcool de menthe et camomilles Golliez
Infaillible contre les indigestions, les maux de tête,
les maux d'estomac et les étourdissements.
— Boisson hygiénique et digestive, agréable des enfants et des adultes. —
En vente dans toutes les pharmacies et à la
Pharmacie Golliez à Moral.
Exigez toujours le nom de « GOLLIEZ » et la
marque des « deux palmiers ».

Livraison de matériel de guerre
La direction soussignée met au concours la livraison de
20,000 paniers à munition en jonc, marque « Peddig » ou
éventuellement en jonc, marque « Boondot », pour
l'artillerie de campagne.
Les fabricants suisses qui désirent concourir sont priés
de demander les imprimés et les prescriptions à la
direction soussignée. Des modèles de ces paniers sont à la
disposition des intéressés dans les ateliers fédéraux de
construction, à Thoune. Les offres des maisons qui ne
fabriquent pas elles-mêmes ne peuvent être prises en
considération.
Les délais des livraisons partielles sont fixés d'ici à fin
juin 1916.
Les offres doivent nous être remises franco, cachetées
et portant la suscription « Offre pour la livraison des
paniers à munition », jusqu'au 19 février 1916.
Thoune, le 17 janvier 1916. Th 2813 Y 414
Direction des ateliers fédéraux de construction.

HORLOGES INNOVATION
4 ans de garantie - 10 mois de
crédit - 8 jours à l'essai
Modèles exclusifs de la maison, depuis
Régulateurs Modernes
Fabriqué nos ust. verres à biseaux avec
bardeur métal d'ore, hauteur 85 cm., cadran
à pendule argent et doré.
No 824. Marchand 15 jours, sonnerie
calculatrice de l'heure et demi-heure.
Au comptant Fr. 52. - À terme Fr. 58. -
Acompte Fr. 5. - Par mois Fr. 5. -
No 834
Avec mouvement à jours comptant les 3 quarts,
sonnerie locale très forte et harmonieuse sur
timbres à innovation renforcés, 3 tons diffé-
rents. Nouveauté !
Au comptant Fr. 70. - À terme Fr. 77. -
Acompte Fr. 7. - Par mois Fr. 7. -
No 834
Avec mouvement marchant 8 jours, sonnet
les 4 quarts avec carillon de l'abbaye West-
minster à innovation renforcés, 3 tons diffé-
rents. Nouveauté !
Au comptant Fr. 90. - À terme Fr. 100. -
Acompte Fr. 9. - Par mois Fr. 9. -
No 1154
Avec mouvement marchant 8 jours, sonnet
les 4 quarts sur 4 timbres sonnerie « Mon-
tère » au son très grave et harmonieux pour
les heures, 2 tons pour les 1/2.
Nouveauté !
Au comptant Fr. 90. - À terme Fr. 100. -
Acompte Fr. 9. - Par mois Fr. 9. -
Fonction aux armées de notre système
de vente innovatrice.
En peu de temps nous avons vendu plus de
1000 horloges « Innovation ».
Nombreuses lettres de félicitations.
Noi 834, 834, 934, 1154
A. MATTHEY-JAQUET, Fabrique Innovat. on, La Chaux-de-Fonds
Maison de confiance et de vieille renommée. Fondée en 1903.
La première de genre en Suisse. - Toutes lettres, timbres, timbres.
Demandez nos catalogues gratis et franco. Adresser lettres et commandes.
Boîtes et objets de montre, rétro-actifs et bijouterie. Indiquer le nom du journal.

Dimanche 30 janvier
BONNE MUSIQUE
au Buffet de la Gare
COURTEPIN
INVITATION CORDIALE
H 532 F 577 Le tenancier.

DÈS
MARDI
1^{er} FÉVRIER
GRANDE VENTE ANNUELLE
DE
BLANC
LINGERIE
TOILERIE
NAPPAGES
RIDEAUX
TROUSSEAUX
Catalogue franco Catalogue franco
Malgré la hausse considérable subie par tous les produits
manufacturés, nous disposons d'un grand stock de marchandises
achetées dans de très favorables conditions, et il est dans
l'intérêt de notre clientèle de profiter des **prix très**
modérés que nous pouvons consentir pendant cette vente.
Prix nets VENTE AU COMPTANT Prix nets
BONNARD FRÈRES
LAUSANNE
Maison suisse fondée en 1839

La Boucherie Chevaline
centrale
Louve, 7, LAUSANNE
achète les
chevaux
à prix raisonnable, avec garantie
d'abatage. - Tél. 15 36. - 224

A louer, pour le 25 juillet, un
joli appartement
de 4 chambres et dépendances
S'adresser : rue du Pont
Suspendu, N° 79, au magasin.

Papier peint
IMMENSE CHOIX
très bon marché
chez
BOPP, ameublements
rue de Tir, 8, FRIBOURG

A VENDRE
quelques billes de beau pa-
pier. 573
S'adresser offertes à la S. A.
suisse de publicité Haasenstein &
Vogler, Fribourg, sous N° 167 A

A VENDRE
un domaine
en un seul mas de la contenance
de 37 poses en pré et champs.
Situation excellente (aux environs
de la ville de Fribourg). Un-
partie conviendrait comme ter-
rain à bâtir. Beaux arbres fruitiers.
Appartements, vaste grange,
1 fontaine, moulin-à-vent, condou
pour le prun, etc.
Pour renseignements, s'adres-
ser à J. Jango, notaire, à Fri-
bourg. H 490 F 557

Poules
arbres de transmission
paliers, etc.
en parfait état à vendre à bas
prix à la Parqueterie d'Asyle.
A la même adresse

une scie circulaire
à plusieurs lames
pour débit des lattes et liteaux.

A VENDRE
dans situation charmante, station
importante d'étrangers, un
joli petit hôtel
et un chalet meublés.
Adresser offres sous chiffres
R 20479 L à la S. A. suisse de
publicité Haasenstein & Vogler,
Lausanne. 575

Au nouveau magasin
DE
L'anc. Chemiserie MAILLARD, Fribourg
vis-à-vis de l'Hôtel Terminus
il vient d'arriver un choix immense de
CRAVATES en tous genres
Se recommande, A. DÆSTER.

A VENDRE
à proximité de la ville, une
maison d'habitation
comportant 2 logements avec dé-
pendances, confort et grand jar-
din. Exige peu au comptant.
S'adresser par écrit, sous
chiffres H 45 F, à la Société An-
onyme suisse de publicité H. & V.,
Fribourg. 164

Lampes de poche
Piles électriques
Briquets
Lampes et lanternes
tempête à acétylène
sont fournies à des prix avan-
tageux pour revendeurs. 508
Adolphe Bühler, Willisau.

A LOUER
2 chambres confortablement meub-
lées, avec pension ou à la
cuisine, 1^{er} étage seul locataire.
S'adresser par écrit, sous
chiffres H 101 F, à la S. A.
suisse de publicité Haasenstein &
Vogler, à Fribourg. 548

On demande à louer
Un ménage sans enfants, stable,
louerait un appartement mo-
dernes de 3 à 4 pièces, au soleil.
Bail de durée, 25 avril ou
5 juillet.
S'adresser sous chiffres H 508 F,
à la S. A. suisse de publicité
Haasenstein & Vogler, à Fri-
bourg. 549

A LOUER
pour tout de suite (Route de la
Giâne), 2 jolis logements de
3 chambres, cuisine, cave, bu-
cher et jardin. Eau et lumière
installées. Vue superbe. Condi-
tions avantageuses.
S'adresser à M. Clere, entre-
preneur, audit lieu. 221

A LOUER
divers appartements
de 5 et 6 chambres d'au moins
chambre de bains, chambre de
bonne et dépendances; confort
moderne. H 810 F 841
S'adresser à Alfred Bissler,
avocat, route de Yllers N° 3.

Thé des Alpes
Meilleur dépuratif du sang.
Spécialement recommandable aux
personnes qui souffrent de con-
stipation, maux de tête, migraines
(influenza), embarras gastriques,
hémorroïdes, etc.
Se vend en boîtes de 1 fr.
Pharmacie-Droguerie G. Lapp,
pharm., Fribourg.

Appartements à louer
de 4-5 pièces, cuisine et dépendances.
Eau, gaz, électricité.
S'adresser : 8, rue Grammont,
au 2^{me} étage. H 386 F 446

CHEVAUX
La Boucherie Piquou
LAUSANNE
les achète au plus haut prix — Se
rend à domicile pour les abattoirs
Téléphone 3505

Mon cheval était
POUSSIF
et il fut rapidement guéri. Ainsi
s'expriment les lettres de remer-
ciements à Bissler, phar-
macien, à Lachen, 26 (Lac de
Zürich).
Demandez tout de suite pro-
prieté et abastations. 410

Coffres-forts
en acier S. M.
Assortiment au magasin
R. ERLEBACH, CONSTR.
FRIBOURG

A LOUER
pour tout de suite
divers appartements
de 5 et 6 chambres d'au moins
chambre de bains, chambre de
bonne et dépendances; confort
moderne. H 810 F 841
S'adresser à Alfred Bissler,
avocat, route de Yllers N° 3.

Thé des Alpes
Meilleur dépuratif du sang.
Spécialement recommandable aux
personnes qui souffrent de con-
stipation, maux de tête, migraines
(influenza), embarras gastriques,
hémorroïdes, etc.
Se vend en boîtes de 1 fr.
Pharmacie-Droguerie G. Lapp,
pharm., Fribourg.

Adressez vous directement au Fabricant
MONTRE MUSETTE
5 ans de garantie — Infaillible — Élégante — Solide
Ancore 15 rubis, forte boîte argent
200,000 contrôlé, superbe décor.
3 jours à l'essai
A TERME : Fr. 35.-
Acompte, Fr. 5.-. Par mois, Fr. 5.-
Au comptant : Fr. 31.50
Demandez, gratis et
franco, le nouveau cata-
logue illustré des montres
« MUSETTE »
aux seuls fabricants :
Guy-Robert & Co
« Fabrique Musette »
LA CHAUX-DE-FONDS
Maison suisse
fondée en 1871

THÉÂTRE DE FRIBOURG
Dimanche 30 janvier (à 4 1/2 h.), mardi 1^{er} février (à 8 h.)
Dimanche 6 février (à 4 1/2 h.), mardi 8 février (à 8 h.)

PAULUS
Oratorio pour chœur mixte, soli et orchestre
de **FÉLIX MENDELSSOHN-BARTHOLDY**, op. 38
exécute par la
SOCIÉTÉ DE CHANT DE LA VILLE
avec le concours d'un
Chœur de dames et de l'Orchestre de la Ville
(220 exécutants)
En faveur d'œuvres de bienfaisance
Direction : Joseph BOVET, professeur
SOLISTES :
M^{me} Marthe MEYER-MORARD, soprano, de Fribourg
M. Emile ROCH, basse, de Genève
M. Romain STEINAUER, ténor, de Fribourg

PRIX DES PLACES :
Loges de face : 4 fr. ; Loges de côté, 3 fr. ; Parterres et parquets :
2 fr. ; Galeries numérotées : 1 fr. 50, Galeries : 1 fr. 576
Location chez M. L. von der Weid, rue de Lausanne.

LES VÉRITABLES PASTILLES
MOUSSE D'ISLANDE
guérissent radicalement tous
Rhumes, toux, enrhumements et bronchites
En vente chez MM. Boschung, rue des Bouchers; Lapp,
pharmacien; Eigenmann-Chattin, denrées coloniales; Bour-
knecht & Gottrau, pharmaciens; M^{lle} Rosly, rue de Romont.

LOUIS BINZ, confiseur
Stalden, 133, et succursale Neuveville, 88
Téléphone 4.63

Mises de bois
Mardi 1^{er} février, au Plasch-
schlund (Romont), on vendra en
mises publiques 40 montes de bois
de sapin, environ 5000 fagots.
Rendez-vous des miseurs, à 9 heu-
res, au Sagenbösch, près Plaschsch-
lund.
Les exposants.

Mises libres
Le soussigné exposera en vente aux enchères publiques, mer-
credi 9 février, à 4 heures du soir, en l'étude du notaire
J. Remy à Fribourg, sa propriété située aux Gaillettes, comprenant
une maison, N° 168, et 630 m² de terrain adjacent. 581
Gottlieb STUCKY.

Banque Populaire Suisse
Garantie des déposants :
Le capital versé et les réserves s'élevant à 82 millions
Nous recevons toujours des fonds sur
Carnets d'épargne
productifs d'intérêts dès le lendemain du dépôt.
Dépôts à partir de 50 centimes.
Taux 4 1/2 %. Livrets gratuits.
Sur demande, nous délivrons des
Coffrets d'épargne
gratuitement à toute personne possédant déjà ou
se rendant acquéreur d'un carnet d'épargne avec
un dépôt minimum de Fr. 3.-.



FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre
Agences : Bulle, Châtel-Saint-Denis, Estavayer,
Domdidier, Morat, Romont, Villargiroud, Le Mouret.